

Bretagne, Finistère  
Guilers  
(la) Villeneuve

## **Forges puis usine, puis école des pupilles de la Marine, puis "Centre Marine", actuellement service de santé des armées et centre du service militaire volontaire de Brest, la Villeneuve (Guilers)**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA29004662

Date de l'enquête initiale : 2008

Date(s) de rédaction : 2008, 2022

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne

Degré d'étude : étudié

### **Désignation**

Dénomination : forge anglaise, usine, école militaire, caserne, édifice logistique

Appellation : Centre Marine de la Villeneuve, Centre du service militaire volontaire de Brest

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : en écart

Réseau hydrographique : La Penfeld

Références cadastrales : BS, 0338 ; KZ, 0003 ; BS, 0083

### **Historique**

Implantées sur les rives de la Penfeld à 5 km de la rade de Brest par voie maritime, les forges de la Villeneuve ont été créées en 1767 par Joseph Duplessis (1734-1808), négociant à Brest sur des terrains achetés par le roi dans le cadre d'un marché avec la Marine pour une durée de 20 ans. Il investit notamment pour construire une forge à martinet pour battre le fer (sorte de gros marteau à bascule), une scierie actionnées grâce à l'énergie hydraulique (deux hangars), une maison pour le régisseur et un logement d'ouvriers. Après la faillite de leur propriétaire et l'annulation du marché en 1772, les bâtiments et leurs équipements sont achetés par la Marine qui poursuit l'activité et la développe d'abord en régie : aménagement de la retenue d'eau, création d'une taillanderie pour la fabrication de faux et d'outils taillants (1782) ; d'une clouterie ; d'une buanderie et d'une teinturerie ; d'une presse et d'un atelier pour la tonte des étoffes des uniformes des bagnards.

D'une superficie de 2,7 hectares, l'étang de la Villeneuve est alimenté par la rivière l'Allégoët dite de Pont Cabioc'h aux multiples petits affluents (Fontaine Margot, Coat Tan...) et par le ruisseau de Keroual. L'eau de l'étang de la Villeneuve s'écoule ensuite dans la Penfeld puis dans la rade de Brest.

Entre 1777 et 1783, le **Fort de Penfeld** qui constitue la droite du camp retranché de Saint-Pierre est construit à proximité immédiate au nord. Le plan-relief de Brest réalisé entre 1807 et 1811 figure le Fort de Penfeld et les forges de la Villeneuve dans leur environnement. Deux moulins et cinq roues - alimentées par trois conduites aménagées dans la digue de l'étang - figurent dans les relevés du plan-relief. Le déversoir de la retenue d'eau apparaît à l'extrémité sud de la digue. Approvisionnements et expéditions se font par voie maritime, à marée haute avec des chalands.

A partir de 1787, c'est la Marine qui gère directement le site de la Villeneuve. Encore agrandies et modernisées à partir de 1820-1825 avec la construction de nouvelles halles et l'achat de nouveaux équipements et outils, les forges sont devenues l'usine de la Villeneuve. On y trouve : la fonderie, la grosse forge, les petites forges, l'atelier de l'ajustage et l'atelier du service général. Son effectif est de 139 employés en 1851 (contremaîtres, aides contremaîtres, ouvriers, apprentis et journaliers) qui croît à 175 personnes en 1866. Faute d'eau en été pour faire marcher ses roues hydrauliques, l'usine fait chômer son personnel malgré l'emploi de deux machines à vapeur en complément.

Si l'usine a pour spécialité la transformation des vieux fers et fontes en fer forgé et laminé propre aux usages de la Marine, elle ferme cependant en 1881. De cette aventure industrielle subsistent des installations hydrauliques comme l'étang et sa

digue et des bâtiments. En 1886 (?), le cours supérieur du petit fleuve côtier l'Ilud est détourné par un canal artificiel qui recoupe le seuil de Castel-an-Daol pour alimenter l'étang (source : Association Eaux et rivières de Bretagne).

Le site de la Villeneuve est choisi en 1882 pour implanter l'école des pupilles de la Marine (1882-1941) ce qui oblige l'état à construire de nouveaux bâtiments dont le grand **pavillon Giffard** (1894-1895), le **bâtiment de l'école** et le **pavillon d'entrée**... De cette époque pourrait dater les deux grands lavabos - lavoirs collectifs en béton armé situés au pied de la digue.

Durant la Première Guerre Mondiale (sur la période du 7 décembre 1914 - 25 juillet 1916), les bâtiments de l'école servent pour l'Hôpital dépôt de convalescents. Durant la seconde Guerre Mondiale, les casernes sont occupées par les troupes allemandes. Au moins trois bunkers - abris passifs en béton armé et un bunker pour abriter la connexion des câbles téléphoniques sont construits en cas de bombardements aériens à proximité immédiate des casernes.

A partir de 1945, le site militaire de la Villeneuve change encore d'affectation : "Centre Marine" puis "Dépôt des équipages de Brest", "Centre de formation maritime (CFM) et dépôt des équipages de la flotte", "Dépôt des équipages de Brest", Musique de la flotte, service cartographique de la Marine, direction régionale du service de santé des armées (Marine, Terre et Air) puis centre médical des armées.

Depuis novembre 2017, la Villeneuve abrite également le centre du service militaire volontaire de Brest (SMV Brest) qui offre des outils pour permettre à de jeunes volontaires d'accéder à un emploi durable.

Période(s) principale(s) : 3e quart 18e siècle, 4e quart 18e siècle, 19e siècle, 1er quart 20e siècle

Période(s) secondaire(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1767 (daté par source)

## Description

### Éléments descriptifs

### Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, état moyen, inégal suivant les parties

## Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Éléments remarquables : digue, ensemble industriel, caserne, logement d'ouvriers

Statut de la propriété : propriété de l'Etat (site militaire.)

## Présentation

Le site de la Villeneuve à Guilers appartient au Ministère des armées. Il a pour origine une forge et une scierie créées en 1767 par Joseph Duplessis qui deviendra, après achat par la Marine, agrandissement et modernisation au 19e siècle, l'usine de la Villeneuve. En 1881, les activités industrielles s'arrêtent sur le site mais l'activité militaire perdure avec l'installation de l'école des pupilles de la Marine (1882-1941). Les deux guerres mondiales donnent au site de la Villeneuve d'autres affectations : Hôpital dépôt de convalescents et casernement pour les troupes allemandes. D'autres groupements ou services de la Marine y sont implantés de 1945 à nos jours dont le centre de formation maritime (CFM) et dépôt des équipages de la flotte. Depuis novembre 2017, le site de la Villeneuve abrite le **centre du service militaire volontaire de Brest (SMV Brest)**.

Dans le cadre de la préparation des Journées européennes du patrimoine 2022, une visite du site a été organisée par l'association 1846. Le service patrimoine de la Ville de Brest et le **service de l'Inventaire du patrimoine culturel de la Région Bretagne** y ont été associés. La visite guidée a été conduite par Catherine Abéguilé-Petit qui a soutenu sa thèse en 2002 sur "Marine et industrie en Bretagne : l'arsenal de Brest et les établissements sous-traitants aux 18e et 19e siècles". A cette occasion, le dossier d'étude créé en 2008 dans le cadre de l'inventaire thématique des fortifications littorales a été mis à jour. Une étude historique et documentaire des vestiges industriels et militaires de la Villeneuve permettrait de valoriser l'histoire de l'arsenal de Brest et plus largement l'histoire industrielle en Bretagne.

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **Plan en relief. Élévations des établissements maritimes du port de Brest**  
Plan en relief. Élévations des établissements maritimes du port de Brest, année 1807.  
Musée des Plans-reliefs de Paris : Article IV, n° 126

- **Plan général de la ville et du port de Brest**  
Plan général de la ville et du port de Brest, 1892.  
Archives municipales de Brest : 5Fi708

## Documents figurés

- **Vue de l'usine de la Villeneuve depuis l'est, vers 1875**  
Vue de l'usine de la Villeneuve depuis l'est, vers 1875, gravure d'Auguste Tilly pour l'atelier de gravure Smeeton d'après un dessin de Pharamond Blanchard. La légende précise : "Usine de la Villeneuve. - Atelier pour le rayage des grosses pièces. - Dessin de Ph. Blanchard"  
Archives municipales de Brest : 4Fi00031
- **Carte postale**  
Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle - 1er quart 20e siècle.  
Archives municipales de Brest : 3Fi009\_001
- **Carte postale**  
Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle - 1er quart 20e siècle.  
Archives municipales de Brest : 3Fi033\_003
- **Carte postale**  
Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle - 1er quart 20e siècle.  
Archives municipales de Brest : 3Fi042-167
- **Carte postale**  
Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle - 1er quart 20e siècle.  
Archives municipales de Brest : 3Fi046\_056
- **Carte postale**  
Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle - 1er quart 20e siècle.  
Archives municipales de Brest : 3Fi120\_092
- **Collection de photographies (tirages papier)**  
Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

## Bibliographie

- **Enquête parlementaire sur la situation et l'organisation des services de la marine militaire ordonnée par la loi du octobre 1849**  
ASSEMBLÉE NATIONALE. **Enquête parlementaire sur la situation et l'organisation des services de la marine militaire ordonnée par la loi du octobre 1849**. Imprimerie nationale, 1851, t. 1 : Procès-verbaux des séances de la commission et rapports des sous-commissions, 713 p.  
p. 387-388
- **Histoire de la ville et du port de Brest. Le port depuis 1681**  
LEVOT, Prosper. **Histoire de la ville et du port de Brest. Le port depuis 1681**. Brest, vol. II, 1865, 387 p.  
p. 287-292
- **"Les forges de Marine de la Villeneuve. Brest pendant la Révolution"**  
ABÉGUILÉ-PETIT, Catherine. **"Les forges de Marine de la Villeneuve. Brest pendant la Révolution"** in Histoire d'entreprendre. Archives du monde du travail. Le Finistère et l'entreprise, Châteaulin, éditions Locus solus, 2017, 192 p.

## Périodiques

- **"Les ports militaires de la France - Brest - Établissements de la marine"**  
MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES. **"Les ports militaires de la France - Brest - Établissements de la marine"**. Paris, Revue maritime et coloniale, t. XVII, 1866, p. 477-506.  
p. 494-495
- **Le magasin pittoresque**  
CHARTON, Edouard (dir.). **Le magasin pittoresque**. Paris, 43e année, 1875, 412 p.  
p. 276-278

## Liens web

- "Service de santé interarmées : le bâtiment Lesson inauguré", le Télégramme, 15/09/2005 : <https://www.letelegramme.fr/ar/viewarticle1024.php?aaaammjj=20050915&article=10684722&type=ar>
- "Balade nature et patrimoine 2012 à Saint-Pierre" sur Wiki-Brest. Les carnets collaboratifs de Brest et du Pays de Brest : [http://www.wiki-brest.net/index.php/Balade\\_nature\\_et\\_patrimoine\\_2012\\_%C3%A0\\_Saint-Pierre](http://www.wiki-brest.net/index.php/Balade_nature_et_patrimoine_2012_%C3%A0_Saint-Pierre)
- "Je reprendrais bien un peu de Penfeld. Villeneuve, fort ancien". Utopies métropolitaines (Ecole Supérieure d'Architecture de Nantes) : <http://utopiesmetropolitaines.org/brest-penfeld/villeneuve-fort-ancien>
- "Fenêtres sur le passé, 1938 : La rentrée des nouveaux élèves à l'École des pupilles de la Marine", retro29.fr (Patrick Milan) : <https://www.retro29.fr/1938-rentree-ecole-pupilles>
- "La Villeneuve, à Brest-Guilers" sur Tonnerre de zef (Olier Le Bris), 2015 : <http://tonnerredezef.over-blog.com/2015/09/la-villeneuve.html>
- "La Marcophilie navale. Brest La Villeneuve, centre de formation marine", 2018 : <https://envelopmer.blogspot.com/2018/04/brest-la-villeneuve-cfm-marine.html>
- Centre du service militaire volontaire de Brest : <https://www.le-smv.org/places/centre-smv-marine-brest>

## Annexe 1

### Description des forges de la Villeneuve dans l'Enquête parlementaire sur la situation et l'organisation des services de la marine militaire, 1851

#### "Forges de la Villeneuve"

L'établissement des forges de la Villeneuve, situé à environ 3 kilomètres de Brest, sur la rivière de Penfeld, est destiné à la conversion en fer forgé et laminé de toutes les vieilles ferrailles et vieilles fontes qui se sont accumulées depuis longues années dans les arsenaux militaires. Il est, en outre, chargé des réparations de grosse forge pour les différents services de l'arsenal de Brest.

Cette usine, en tirant parti de matériaux sans utilité, fabrique des produits de qualité très appréciée dans la marine, et les fournit à des prix de revient généralement modérés. Elle a, de plus, l'incontestable avantage de fournir des fers de dimension ; ce qui n'a pas lieu lorsque les fers nécessaires, par exemple, à la direction de l'artillerie sont compris dans les marchés généraux des approvisionnements et livrés par le commerce. Ces fers n'ont pas toujours alors les qualités requises, ni surtout les dimensions voulues pour la destination qu'on leur donne : de là, des dépenses de combustible et de main-d'œuvre, etc., qui s'ajoutent aux prix de fabrication des différents objets. [...]

Cet établissement a donc une incontestable utilité ; il serait à désirer qu'il approvisionnât les différents ports qui achètent leurs fers à des prix élevés.

La direction de la Villeneuve est confiée à un chef de bataillon, qui a pour adjoint un capitaine en premier. Le personnel se compose de 139 contremaîtres, aides contremaîtres, ouvriers, apprentis et journaliers, dont la solde moyenne ressort à un prix excessivement faible (1 fr. 71 cent.), tandis que la solde moyenne des ateliers des arsenaux est, comme nous l'avons vu, de 2 fr. 10 cent. Il y a là une anomalie, que nous avons déjà signalée à l'égard des fonderies de Ruelle et de Saint-Gervais, et qu'il importe de faire cesser.

En 1848, les fabrications exécutées par la Villeneuve se sont élevées à 45 518 tonnes de fer et à 9 029 tonnes de fonte ; en 1849, à 60 624 tonnes de fer et à 10 194 tonnes de fonte.

L'atelier de la grosse forge dispose de trois roues hydrauliques développant, dans les conditions les plus favorables, une force de 50 chevaux destinée à soulever les marteaux. Une autre roue hydraulique, de la force de 20 chevaux, met en mouvement les laminoirs. L'usine possède enfin trois fours à réverbère et six chaufferies marécales.

Le chef de bataillon placé à la tête de cet établissement est sous les ordres directs du préfet maritime, et non du directeur de l'artillerie de l'arsenal. Par suite, toutes les questions relatives à l'administration de l'établissement sont soumises aux délibérations du conseil d'administration du port, comme les affaires des autres services. Le directeur des forges de la

Villeneuve ne faisant pas partie du conseil d'administration du port, on a exprimé la crainte que toutes les questions que soulève la conduite du travail de l'usine ne fussent pas toujours résolues avec une entière connaissance de cause.

Frappé de cet inconvénient, M. le contre-amiral Laguerre avait proposé de considérer la Villeneuve comme un établissement hors des ports, ayant son conseil d'administration distinct, et recevant des ordres directs du ministre. Il avait exprimé cette pensée que si la Villeneuve pouvait, comme Ruelle et Saint-Gervais, par exemple, s'administrer, choisir les matières, combustibles, carreaux, sable réfractaire, etc. qui conviennent le mieux à sa fabrication, au lieu d'être forcée de prendre ce qui a été reçu par des services qui ne sont pas les siens, l'usine serait dans de meilleures conditions ; les chômages seraient moins fréquents; les réparations, qui sont aujourd'hui confiées aux constructions hydrauliques, deviendraient moins dispendieuses, etc.

Ce système présente sans doute quelques avantages, mais il aurait nécessairement pour résultat d'accroître le personnel et par conséquent les dépenses. D'un autre côté, on a proposé de considérer l'établissement de la Villeneuve comme une annexe de la direction d'artillerie de Brest. Le colonel directeur d'artillerie siégeant au conseil d'administration serait, disent les défenseurs de ce système, en mesure d'éclairer le conseil sur toutes les questions soumises à ses délibérations ; il est le supérieur naturel du chef de bataillon chargé de conduire l'usine. On pourrait alors faire passer tour à tour, de la Villeneuve dans les ateliers de la direction, et réciproquement, les ouvriers qui, dans un moment donné, cesseraient d'être utiles, ou seraient plus utiles dans un établissement que dans l'autre. Souvent il arrive que la Villeneuve manque de bras en hiver, c'est-à-dire quand l'eau abonde, et plus tard est obligée de chômer en été, faute d'eau pour faire marcher ses moteurs hydrauliques; on éviterait un pareil inconvénient. Ce système, en un mot, a été représenté comme le plus simple, le plus économique et le meilleur.

Vous aurez, Messieurs, à débattre ces deux opinions. Les questions que vous avez à résoudre sont donc celles-ci : Sous quelle autorité l'usine de la Villeneuve doit-elle-être directement placée ?

Doit-on augmenter la solde des ouvriers ?

Doit-on faciliter le plus possible le transport à la Villeneuve des vieilles ferrailles et des vieilles fontes qui encombrant les magasins et les arsenaux, pour y être transformées en fer et en fonte propres aux usages de la marine ? Enfin, si les usines des ports pouvaient commander à l'avance à la Villeneuve les fers échantillonnés dont elles ont besoin, n'échapperait-on pas par là à l'inconvénient, qui s'est si souvent présenté, d'employer des fers de dimensions différentes, avec accroissement de combustible et de main d'œuvre !"

(Assemblée nationale. **Enquête parlementaire sur la situation et l'organisation des services de la marine militaire ordonnée par la loi du 31 octobre 1849.** Imprimerie nationale, 1851, t. 1 : Procès-verbaux des séances de la commission et rapports des sous-commissions, p. 387-388).

## Annexe 2

### Description de l'usine de la Villeneuve dans Histoire de la ville et du port de Brest. le port de Brest depuis 1681, vol. II de Prosper Levot, 1865

#### "Usine de la Villeneuve

Les forges de la Villeneuve, dirigées depuis 1787 par des officiers d'artillerie de marine, sont situées à environ 4 kilomètres de Brest, sur la rive droite de la Penfeld, au fond de l'anse qui leur a donné son nom.

C'est au mois de mai 1767 qu'un négociant de Brest, M. Joseph Duplessis, jeta les premiers fondements de cette usine, en proposant d'établir à ses frais, dans l'anse de la Villeneuve : premièrement une forge à martinet pour convertir les vieux fers en fers neufs ; deuxièmement un moulin à scier pour le débit des bois employés dans le port. Les terrains nécessaires à l'établissement devaient être achetés par le Roi, mais remboursés par le soumissionnaire, qui se réservait la jouissance de l'usine pendant vingt ans, à partir du 1er janvier 1768, jour où elle commença à fonctionner. A l'expiration de ces vingt années, l'établissement et son matériel auraient appartenu au Roi, sans indemnité. M. Duplessis s'engagea à opérer, à prix réduits, la transformation des vieux fers et le sciage des bois. Le 3 juin, le ministre accepta ces propositions, et fit immédiatement acheter les terrains nécessaires. M. Duplessis avait fait emploi de 42 000 livres, lorsque deux faillites, dans lesquelles il se trouva impliqué, l'obligèrent, dès 1768, à demander au ministre, qui la lui accorda, une avance de 15 à 18 000 livres. Il put ainsi terminer l'usine au mois de mai 1770. Toutefois, de nouveaux dérangements étant survenus dans ses affaires, il demanda la résiliation de son marché, et la marine, après lui avoir remboursé ses avances, montant à 139 222 livres 6 sols 3 deniers, prit possession, le 1er mai 1772, de tous les établissements de la Villeneuve, qui reçurent de promptes améliorations. On commença par former un vaste étang dont les eaux couvrirent une partie notable des terrains achetés par le Roi, puis on creusa dans les marais de Bodonou, en Plouzané, un canal qui devait faire dériver dans cet étang deux ruisseaux, le Coat-Enez et l'Hallégot, en Saint-Pierre-Quilbignon, ruisseaux qui, suivant la pente du terrain, avaient pris la direction de Saint-Renan. Par suite d'opposition des riverains, les travaux entrepris pour amener les eaux de l'Hallégot furent abandonnés, et la marine s'en tint à ceux de Coat-Enez. Ce ruisseau et celui de Keroual, dévalant de Guilers, curés tous les ans, se déversent dans l'étang qui a de superficie 27 000 mètres carrés. Son plus haut niveau est de 2,5 m et son niveau moyen de 1,63 m. Dans la saison pluvieuse, il atteint 1,776 m, et dans la saison sèche, c'est-à-dire pendant les mois d'août, septembre et octobre, il descend à 1,40 m.

Toutefois, bien que de nouvelles acquisitions de terrains eussent eu lieu, l'établissement, lorsqu'éclata la guerre de 1778, était loin de pouvoir satisfaire aux besoins de la marine. Il n'existait alors que le martinet proprement dit, deux hangars servant à la scierie, la maison du régisseur et les logements des ouvriers. La guerre fit de plus en plus ressortir l'insuffisance de ces ateliers. On recourut à l'industrie locale et aux forges de la Chaussade ; mais, ou les commandes ne furent pas exécutées, ou elles le furent avec une lenteur compromettante pour le service. L'usine était dirigée par M. Jullien qui, de simple régisseur, pour compte des directeurs, était devenu entrepreneur pour son propre compte, en vertu d'un traité passé pour neuf ans entre lui et l'administration de la marine.

Dès que M. Guillot eut pris possession de ses fonctions d'intendant, il s'occupa de l'agrandissement de l'usine. En 1782, il fit construire une taillanderie contenant douze feux ; dans le cours des deux années suivantes, il établit à l'une des extrémités du second hangar, alors transformé en buanderie, une teinturerie ; à l'autre extrémité, un fourneau à réverbère, et, à la suite des logements des ouvriers, une clouterie alimentée par dix feux ; une presse et un atelier pour la tonte des étoffes que l'on fabriquait pour le service de la chiourme.

Tel était à peu près l'état de l'usine quand la remise en fut faite, en 1787, à la direction d'artillerie par M. Jullien, à qui la marine paya, au mois de mars 1789, une indemnité de 14 596 livres 16 sols 2 deniers. Elle resta stationnaire jusques vers 1820. Depuis cette époque, on lui a donné une grande extension, et l'on y a successivement introduit des améliorations qui permettent aux divers ateliers dont elle se compose, de remplir leur destination respective dont la principale est la transformation en fer neuf de toute la vieille ferraille expédiée des ports qui envoient également les débris de vieux aciers ainsi que les boulets en fonte hors de service. Ces ateliers sont les suivants :

La fonderie, qui produit des mouleries en bronze et fonte de fer, du zinc laminé, des balles de zinc, du plomb laminé, de l'acier fondu et du coke, se compose d'une halle servant au moulage ; de deux fours à réverbère ; de huit fours à acier disposés pour contenir deux creusets chacun ; d'un cubilot en fonte ; d'une étuve et d'un four à coke.

La grosse forge, chargée de la fabrication des fers échantillonnés et du martelage des aciers fondus de toutes dimensions, ainsi que des objets en fer préparés, a sous sa dépendance l'atelier de fagotage. La fabrication s'opère au moyen de cinq roues hydrauliques. La première, de la force de 33 chevaux vapeur, fait marcher le train du laminoir et une cisaille à queue pour couper le fer, dont la tête, disposée de manière à servir d'emporte-pièce, découpe les plateaux pour mitraille, les joues de manille, etc. Trois autres roues, ayant une force de 8 à 9 chevaux, font mouvoir deux marteaux à soulèvement et quatre martinets et marteaux à bascule. Enfin, la cinquième roue, d'une puissance de 6 chevaux, met en mouvement deux pistons comprimant, dans deux corps de pompe accouplés, l'air qui est reçu dans un régulateur et distribué ensuite aux grands feux de forges et aux chaufferies de l'atelier ainsi qu'aux feux de forge ordinaires de l'atelier des petites forges. Il existe, en outre, aux grandes forges, une halle pourvue de quatre fours à réchauffer, de quatre chaufferies, et, en dehors de la halle, un four en fonte pour cémentation. Un marteau-pilon de 4,000 kilogrammes est établi dans cet atelier pour le martelage des grosses pièces en fer et des lingots en acier fondu servant à la fabrication des boulets destinés à briser les plaques des navires cuirassés (La prochaine installation d'un petit marteau de 400 chevaux fera disparaître un marteau et un martinet à bascule, ainsi qu'une roue hydraulique). Les petites forges et l'ajustage, desservis par onze feux ordinaires auxquels le vent est donné par la soufflerie des grosses forges, fournissent à la direction d'artillerie les machines, les fers ébauchés pour le matériel, les balles pour mitraille, etc., et à la direction du port les objets de gréement en fer. Leur outillage, mu par une roue hydraulique de la force de 5 chevaux, se compose d'une machine à raboter, de cinq tours, de deux cisailles pour découper la tôle, d'un ventilateur, de trois machines à percer, d'une à tarauder, d'une à limer, d'un étai limeur, d'une scie circulaire et d'un bocard. Une limerie est attachée à cet atelier, et lorsque les eaux de l'étang ne permettent d'utiliser ni la roue qui transmet le mouvement à l'outillage, ni celle qui donne le vent aux feux de forge, le mouvement est donné par deux machines à vapeur dites auxiliaires, de la force de 6 chevaux chacune, munies d'une machine soufflante à corps de pompe.

C'est dans les temps de sécheresse qu'il y a lieu de faire usage de ces machines. En effet, le ruisseau de Keroual donne en moyenne, par 24 heures, 1 365 mètres cubes, et celui de Coat-Enez, avec ses affluents, 7 145, soit un volume total de 8 510 mètres cubes ; mais si ce volume s'élève pendant la saison pluvieuse à 14 et même à 17 000 mètres cubes, il descend pendant la sécheresse à un produit de 4 à 6 000 mètres cubes, produit bien insuffisant, puisqu'il ne faut pas moins de 12 000 mètres cubes par 24 heures, pour assurer, d'une manière constante, le service de l'usine. Toutefois, la moyenne de 8 000 mètres cubes pourrait suffire à la rigueur, l'usine n'ayant pas occasion de marcher d'une manière continue, ni de se servir de toutes les roues en même temps ; mais, malheureusement, les eaux deviennent tellement basses pendant la sécheresse qu'on est obligé de chômer. Il serait facile de remédier à cet inconvénient en établissant des réservoirs dans le ruisseau de Saint-Pierre. On pourrait aussi diminuer la dépense en supprimant les trois roues hydrauliques qui font mouvoir les marteaux et en les remplaçant par des marteaux-pilons, ce que l'on a commencé à exécuter, comme nous l'avons vu plus haut.

Une roue hydraulique, de la force de 5 chevaux, fait mouvoir un laminoir destiné à laminier les plaques de plomb. Les mêmes plombs expédiés pour les ports sont fondus dans une chaudière, et lorsque le métal est en fusion, il est coulé sur une table disposée à cet effet.

L'approvisionnement de l'usine et l'expédition de ses produits se font par la voie du port. S'il n'y avait que le cours d'eau de la Penfeld pour l'exécution des transports, elle serait impossible, ce cours d'eau n'ayant pas assez de profondeur à

la hauteur de l'île Factice pour le passage des chalands ; mais, comme la haute mer se fait sentir jusqu'au fond de la Penfeld, on profite des heures de marée pour effectuer les envois.

Les communications de l'établissement ont lieu par des chemins vicinaux qui viennent rejoindre la route de Saint-Pierre à Recouvrance, et celle de Saint-Renan à Brest. Ces chemins ne servent qu'au personnel de l'établissement, surtout aux familles des ouvriers, logées en très grande partie, par l'État, dans des bâtiments environnant l'usine.

L'établissement reçoit des ports au moins 2 millions de kilogrammes de ferraille par an, et il fabrique environ 800 000 kilogrammes de fer, ce qui donne lieu à un emploi de 1 200 000 kilogrammes de ferraille. Il en résulte un encombrement qui, en 1862, s'élevait à 7 millions de kilogrammes que l'oxydation détériorait. Une simple augmentation de 10 ouvriers et l'extension des ateliers permettraient d'élever la fabrication annuelle à 2 millions de kilogrammes. Les améliorations, que S. Exc. M. le ministre de la marine, à son passage à Brest, en 1862, avait promis de faire approuver, ont été en partie réalisées. L'agrandissement des ateliers est d'autant plus désirable que les fers qu'on y fabrique sont reconnus de très bonne qualité. Il n'en peut être autrement, puisqu'ils sont le produit de fers qui ont déjà subi une première opération, et qui n'ont dû être reçus que comme première qualité.

La création récente d'une direction d'artillerie au ministère de la marine semble présager à cette usine importante un meilleur avenir. "

(LEVOT, Prosper. **Histoire de la ville et du port de Brest. Le port depuis 1681.** Brest, vol. II, 1865, p. 287-292).

## Annexe 3

### Description de l'usine de la Villeneuve dans la Revue maritime et coloniale, t. XVII, 1866

#### "Usine de la Villeneuve

Sur la rive gauche du fond de la Penfeld est l'anse de la Villeneuve, où se trouve l'usine à fer du même nom construite de 1767 à 1770 par un industriel breton, nommé Richard Duplessis, et rachetée en 1772 par la Marine qui a fait l'étang derrière l'usine. En 1787, remise de cet établissement a été faite à la direction d'artillerie de la Marine. Sa spécialité est d'utiliser les vieilles ferrailles, vieilles tôles, vieilles fontes, vieux aciers et vieux plombs impropres ou provenant de démolitions des autres arsenaux. Elle les transforme en fers martelés, corroyés et laminés, en fontes et plombs neufs, en acier fondu. Ce dernier travail, celui de l'acier, ne date que de 1851. Les produits de l'usine sont d'autant supérieurs qu'ils proviennent eux-mêmes de métaux ayant déjà subi une première opération, et n'ayant dû être reçus primitivement que comme étant de bonne qualité.

L'étang, qui a environ deux hectares et demi de superficie, met en mouvement cinq roues hydrauliques et une grande turbine horizontale conduisant les laminoirs à fer. Ces six machines représentent une force totale de près de 100 chevaux vapeur.

L'usine renferme cinq ateliers avec leurs dépendances. Ce sont : premièrement en entrant par la porte de l'Est, la fonderie, composée d'une halle servant au moulage, deux fours à réverbère, cinq fours quadruples à acier, un four Wilkinson pour fonte, deux grues, une étuve, un four à coke ; deuxièmement à gauche de la fonderie, en face du chenal, la grosse forge qui a sous sa dépendance un atelier de fagotage. La fabrication s'opère au moyen de quatre roues hydrauliques et de la turbine. Elle est, en outre, pourvue d'un laminoir, cinq martinets, un marteau-pilon de 4 000 kilogrammes pour le martelage des grosses pièces en fer et des lingots en acier fondu servant à la fabrication des obus de rupture ; trois fours à réchauffer sans compter le four du marteau-pilon ; deux chauffoirs, une grue, une grande cisaille. Dans un hangar contigu sont les chaudières derrière la soufflerie ; troisièmement à droite des grosses forges, les petites forges, desservies par onze feux et dont l'outillage se compose d'un four à réchauffer l'acier, un marteau-pilon de 400 kilogrammes mu comme le précédent par la vapeur, une machine à raboter, un bocard pour broyer le sable, deux cisailles, un ventilateur. Sur l'aile droite de cet atelier est un cabinet renfermant deux machines de six chevaux conduisant une machine soufflante ; quatrièmement à droite des petites forges, l'atelier de l'ajustage qui comprend, au rez-de-chaussée, un laminoir à plomb avec sa roue hydraulique spéciale ; au premier étage, sept tours, trois machines à percer, deux à tarauder, une à tailler, un étau limeur ; enfin, dans les mansardes, une limerie et une scie circulaire à métaux ; cinquièmement, l'atelier du service général comprenant le charpentage, modelage, ainsi que les mouvements de l'usine : il est situé près de la porte de l'Ouest. La Villeneuve emploie 175 ouvriers, reçoit annuellement des ports au moins deux millions de kilogrammes de fer. La superficie totale des terrains qu'elle occupe est de sept hectares et demi."

(MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES. "Les ports militaires de la France - Brest - Établissements de la marine". Paris, Revue maritime et coloniale, t. XVII, 1866, p. 494-495)

## Annexe 4

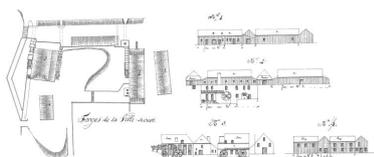
### Iconographie

20062907260NUCA : Musée des Plans-reliefs, Paris, Article 4, n° 126.

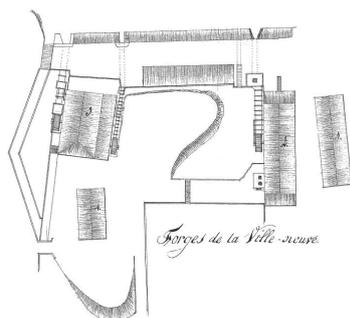
20062907262NUCA : Musée des Plans-reliefs, Paris, Article 4, n° 126.

- 20062907263NUCA : Musée des Plans-reliefs, Paris, Article 4, n° 126.
- 20062907264NUCA : Musée des Plans-reliefs, Paris, Article 4, n° 126.
- 20062907265NUCA : Musée des Plans-reliefs, Paris, Article 4, n° 126.
- 20062907266NUCA : Musée des Plans-reliefs, Paris, Article 4, n° 126.
- 20082909213NUCB : Archives municipales et communautaires, Brest, 3Fi009\_001.
- 20082909214NUCB : Archives municipales et communautaires, Brest, 3Fi033\_003.
- 20082909215NUCB : Archives municipales et communautaires, Brest, 3Fi042-167.
- 20082909216NUCB : Archives municipales et communautaires, Brest, 3Fi046\_056.
- 20082909217NUCB : Archives municipales et communautaires, Brest, 3Fi120\_092.
- 20082909218NUCB : Archives municipales et communautaires, Brest, 3Fi120\_092.

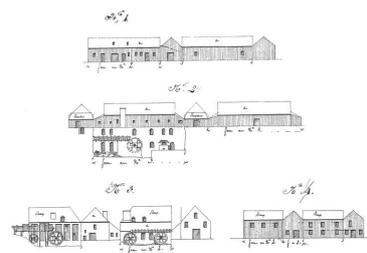
## Illustrations



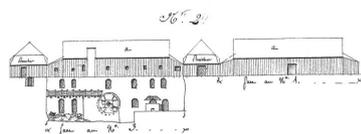
Relevé pour la construction du plan-relief de Brest. Suite des établissements maritimes, côté de Recouvrance, année 1807. Forges de La Ville-Neuve, plan d'ensemble (bâtiments n° 1 à 4)  
 Phot. Christian Carlet,  
 Phot. Guillaume Lécueillier,  
 Autr. Boitard aîné  
 IVR53\_20062907262NUCA



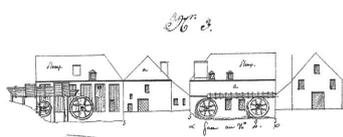
Relevé pour la construction du plan-relief de Brest. Suite des établissements maritimes, côté de Recouvrance, année 1807. Forges de La Ville-Neuve, plan d'ensemble (bâtiments n° 1 à 4)  
 Phot. Christian Carlet,  
 Phot. Guillaume Lécueillier,  
 Autr. Boitard aîné  
 IVR53\_20062907263NUCA



Relevé pour la construction du plan-relief de Brest. Suite des établissements maritimes, côté de Recouvrance, année 1807. Forges de La Ville-Neuve, plan d'ensemble (bâtiments n° 1 à 4)  
 Phot. Christian Carlet,  
 Phot. Guillaume Lécueillier,  
 Autr. Boitard aîné  
 IVR53\_20062907264NUCA



Relevé pour la construction du plan-relief de Brest. Suite des établissements maritimes, côté de Recouvrance, année 1807. Forges de La Ville-Neuve, bâtiment n° 2  
 Phot. Christian Carlet,  
 Phot. Guillaume Lécueillier,  
 Autr. Boitard aîné  
 IVR53\_20062907265NUCA



Relevé pour la construction du plan-relief de Brest. Suite des établissements maritimes, côté de Recouvrance, année 1807. Forges de La Ville-Neuve, bâtiment n° 3  
 Phot. Christian Carlet,  
 Phot. Guillaume Lécueillier,  
 Autr. Boitard aîné  
 IVR53\_20062907266NUCA



Vue de situation des forges de la Villeneuve depuis le nord sur le plan-relief de Brest (1807-1811). Les forges sont implantées sur la Penfeld entre le Fort de Penfeld et la Redoute de Questel. En arrière-plan à gauche, le Fort de Keranroux  
 Phot. Guillaume Lécueillier  
 IVR53\_20222905820NUCA



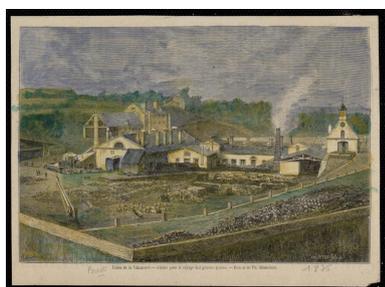
Vue de situation des forges de la Villeneuve depuis le nord-est sur le plan-relief de Brest (1807-1811). Les forges sont implantées sur la Penfeld à proximité immédiate du Fort de Penfeld  
 Phot. Guillaume Lécueillier  
 IVR53\_20222905824NUCA



Vue de situation de l'usine de la Villeneuve depuis l'est par Alfred Bernier, 31 juillet 1858 (Musée de Bretagne : 2001.0034.21). Au premier plan, le parc à bois de la Marine  
 Phot. Musée de Bretagne,  
 Autr. Alfred Bernier  
 IVR53\_20222905837NUCA



Vue représentant la Penfeld et le parc à bois de la marine, gravure d'après un dessin d'Auguste Gaudry (Archives municipales de Brest : 4Fi00028). En arrière-plan, les forges de la Villeneuve  
 Phot. Archives municipales de Brest, Autr. Auguste Gaudry  
 IVR53\_20222905828NUCA



Vue de l'usine de la Villeneuve depuis l'est, vers 1875, gravure d'Auguste Tilly pour l'atelier de gravure Smeeton d'après un dessin de Pharamond Blanchard (Archives municipales de Brest : 4Fi00031). La légende précise : "Usine de la Villeneuve. - Atelier pour le rayage des grosses pièces. - Dessin de Ph. Blanchard"  
 Phot. Archives municipales de Brest, Autr. Pharamond Blanchard  
 IVR53\_20222905825NUCA



Extrait du plan général de la ville et du port de Brest, 1892 (Archives municipales de Brest : 5Fi708)  
 Phot. Archives municipales de Brest  
 IVR53\_20222905413NUCA



Vue de l'établissement des pupilles de la marine, carte postale (collection particulière)  
 Phot. Guillaume Lécueillier  
 IVR53\_20052904239NUCA



Vue de la caserne des mousses, carte postale (Archives municipales de Brest). Au premier plan, l'étang de la Villeneuve  
 Phot. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Phot. Guillaume (retouche) Lécueillier  
 IVR53\_20082909214NUCB



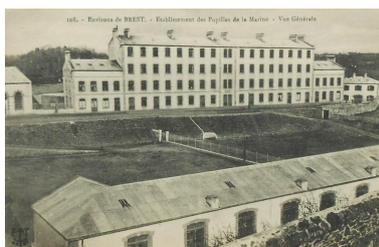
Vue de l'étang de la Villeneuve, carte postale (Archives municipales de Brest)  
 Phot. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Phot. Guillaume (retouche) Lécueillier  
 IVR53\_20082909213NUCB



Vue de l'établissement des pupilles de la Marine, carte postale (Archives municipales de Brest)  
 Phot. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Phot. Guillaume (retouche) Lécueillier  
 IVR53\_20082909215NUCB



Vue de la Villeneuve, carte postale (Archives municipales de Brest). A droite, la passerelle qui permet de franchir la Penfeld  
Phot. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Phot. Guillaume (retouche) Lécueillier  
IVR53\_20082909216NUCB



Vue générale de la caserne Giffard depuis le sud-sud-ouest (collection particulière)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905830NUCA



Vue de l'entrée principale de l'établissement des pupilles de la marine : pavillon d'entrée, carte postale (Archives municipales de Brest, 3Fi042-181)  
Phot. Archives municipales de Brest  
IVR53\_20222905826NUCA



Les pupilles de la Marine aux ateliers à Brest, carte postale (Archives municipales de Brest : 3Fi052-002)  
Phot. Archives municipales de Brest  
IVR53\_20222905836NUCA



Vue du Centre Marine de la Villeneuve depuis l'ouest, carte postale (collection particulière)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905827NUCA



Vue aérienne oblique de la Villeneuve depuis l'ouest (Archives municipales de Brest : 2Fi09791. Photographie Gernot Brest)  
Phot. Archives municipales de Brest, Autr. Robert Gernot  
IVR53\_20222905833NUCA



Vue aérienne oblique de la Villeneuve depuis le nord (Archives municipales de Brest : 2Fi07892. Photographie Michel Coquil, service communication ville de Brest)  
Phot. Archives municipales de Brest, Autr. Michel Coquil  
IVR53\_20222905834NUCA



Vue aérienne oblique de la Villeneuve depuis le sud, années 1990-2000 (Archives municipales de Brest : 13Fi6177)  
Phot. Archives municipales de Brest, Phot. Robert Gernot  
IVR53\_20222905829NUCA



Vue de situation de la caserne Giffard depuis la Cavale Blanche : élévation orientée vers le sud-sud-ouest (état en 2005)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20082909760NUCA



Vue des casernes et ateliers de la Villeneuve depuis la Cavale Blanche (état en 2005)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20082909762NUCA



Vue de la passerelle et du corps de garde de la Villeneuve en 1989 (Archives municipales de Brest, 2Fi04398). Au premier plan, la Penfeld  
Phot. Archives municipales de Brest, Autr. P. Auffret  
IVR53\_20222905832NUCA



Vue de la passerelle et du corps de garde de la Villeneuve en 1989 (Archives municipales de Brest : 2Fi16831)  
Phot. Archives municipales de Brest, Phot. Jean Le Goualc'h  
IVR53\_20222905835NUCA



Vue de la passerelle permettant de franchir la Penfeld. Dans l'axe, corps de garde couvert en pavillon (état en 2005)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20082909769NUCA



Vue du corps de garde couvert en pavillon situé en bordure de la Penfeld : pignon sud (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905483NUCA



Vue générale de l'étang vers l'ouest depuis la digue (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905464NUCA



Vue générale de l'étang depuis le sud (état en 2022). A droite, la digue  
Phot. Guillaume Lécueillier



Vue générale de l'étang depuis le sud (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier



Vue des édifices situés au nord de l'étang (état en 2022).

IVR53\_20222905465NUCA



Vue générale de l'étang depuis le sud-ouest (état en 2022). A l'arrière-plan, casernes et édifices logistiques

Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905467NUCA

IVR53\_20222905466NUCA



Vue générale de l'étang et de sa digue depuis le sud (état en 2022). A droite, casernes et édifices logistiques

Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905468NUCA

L'édifice de droite - restauré - semble datable du 16e siècle  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905500NUCA



Vue de l'étang depuis la digue (état en 2022). A gauche, prison et édifice logistique

Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905469NUCA



Vue générale de la digue vers le nord (état en 2022). Au centre et à droite, anciens bâtiments des forges

Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905470NUCA



Vue de la vanne de l'étang (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905471NUCA



Vue de l'entrée ouest (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905484NUCA



Vue de l'entrée ouest (état en 2022). Pilier surmonté d'un boulet  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905485NUCA



Vue générale de la digue de l'étang (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905486NUCA



Vue de la digue de l'étang (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905487NUCA



Vue de l'emplacement de l'un des bâtiments industriels (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905488NUCA



Vue de l'emplacement de l'un des bâtiments industriels (état en 2022). Disposés en angle droit, deux lavabos collectifs en béton armé  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905489NUCA



Vue de l'un des deux lavabos collectifs en béton armé (état en 2022). Il est disposé parallèlement à la digue de l'étang  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905490NUCA



Vue de l'un des deux lavabos collectifs en béton armé (état en 2022). Il est disposé perpendiculairement à la digue de l'étang  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905491NUCA



Vue de l'emplacement du bief et de la chute d'eau : conduite forcée en partie basse ? (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905492NUCA



Vue de la sortie d'une conduite d'eau forcée (en partie basse) : s'agit-il de l'emplacement de la turbine ? (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905494NUCA



Vue de la sortie d'une conduite d'eau forcée (en partie basse) : s'agit-il de l'emplacement de la turbine ? (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905493NUCA



Vue générale du logement d'ouvriers actuellement bâtiment Duplessis : élévation sud donnant sur la Penfeld (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905414NUCA



Vue générale de l'un des anciens bâtiments industriels depuis la digue de l'étang : moulin à eau (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905810NUCA



Vue de situation de l'un des anciens bâtiments industriels et de la caserne Giffard (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905410NUCA



Vue de l'un des anciens bâtiments industriels (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905419NUCA



Vue de l'un des anciens bâtiments industriels : charpente métallique et lanterneau (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905436NUCA



Vue générale de la caserne Giffard : élévation principale orientée vers le sud-sud-ouest (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905411NUCA



Vue de l'un des anciens bâtiments industriels (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905454NUCA



Vue intérieure de l'un des anciens bâtiments industriels (état en 2022). Il a été reconverti en salle de spectacle avec fauteuils en gradin et scène  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905463NUCA



Vue générale de l'école des pupilles de la marine puis bâtiment Rollet de l'Isle actuellement bâtiment Primevère-Lesson depuis le nord-nord-est (état en 2022). Au premier plan, le parking  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905450NUCA



Vue générale de l'école des pupilles de la marine puis bâtiment Rollet de l'Isle actuellement bâtiment Primevère-Lesson depuis le nord-ouest (état en 2022). Au premier plan, le hangar  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905451NUCA



Vue d'un édifice non identifié actuellement salle de conférence : élévation nord (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905498NUCA



Vue de situation de la prison dite "locaux d'arrêt" depuis la digue de l'étang au nord (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905801NUCA



Vue d'un édifice non identifié (état en 2022). Il est vraisemblablement datable des années 1930  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905499NUCA



Vue générale des bâtiments situés à l'ouest du site (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905496NUCA



Vue générale des bâtiments situés à l'ouest du site (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905497NUCA



Vue de la place d'armes et du mât de pavillon (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905472NUCA



Vue d'une borne en granite sculptée d'une ancre de marine délimitant le terrain de la Villeneuve (état en 2022)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20222905495NUCA

## Dossiers liés

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Arsenal (Brest) (IA29001847) Bretagne, Finistère, Brest, Enceinte de l'Arsenal

Edicules, édifices ou ensembles d'édifices emblématiques du vieux Brest (IA29004689) Bretagne, Finistère, Brest

Bunker - abri, la Villeneuve (Guilers) (IA29133616) Bretagne, Finistère, Guilers, (la) Villeneuve

Bunker - abri dans la falaise, la Villeneuve (Guilers) (IA29133615) Bretagne, Finistère, Guilers, (la) Villeneuve

Bunker - abri pour la connexion des câbles téléphoniques dit Kabelbrunnen, la Villeneuve (Guilers) (IA29133613)

Bretagne, Finistère, Guilers, (la) Villeneuve

Ecole des pupilles de la marine puis bâtiment Rollet de l'Isle actuellement bâtiment Primevère-Lesson, la Villeneuve (Guilers) (IA29133611) Bretagne, Finistère, Guilers, (la) Villeneuve

Edifice non identifié, actuellement salle de spectacle et cinéma, la Villeneuve (Guilers) (IA29133612) Bretagne, Finistère, Guilers, (la) Villeneuve

Grosse forge (?) dite "La Redoute", la Villeneuve (Guilers) (IA29133609) Bretagne, Finistère, Guilers, (la) Villeneuve

Logement (?) actuellement bâtiment administratif, la Villeneuve (Guilers) (IA29133618) Bretagne, Finistère, Guilers, (la) Villeneuve

Logement d'ouvriers dit "bâtiment Duplessis", la Villeneuve (Guilers) (IA29133608) Bretagne, Finistère, Guilers, (la) Villeneuve

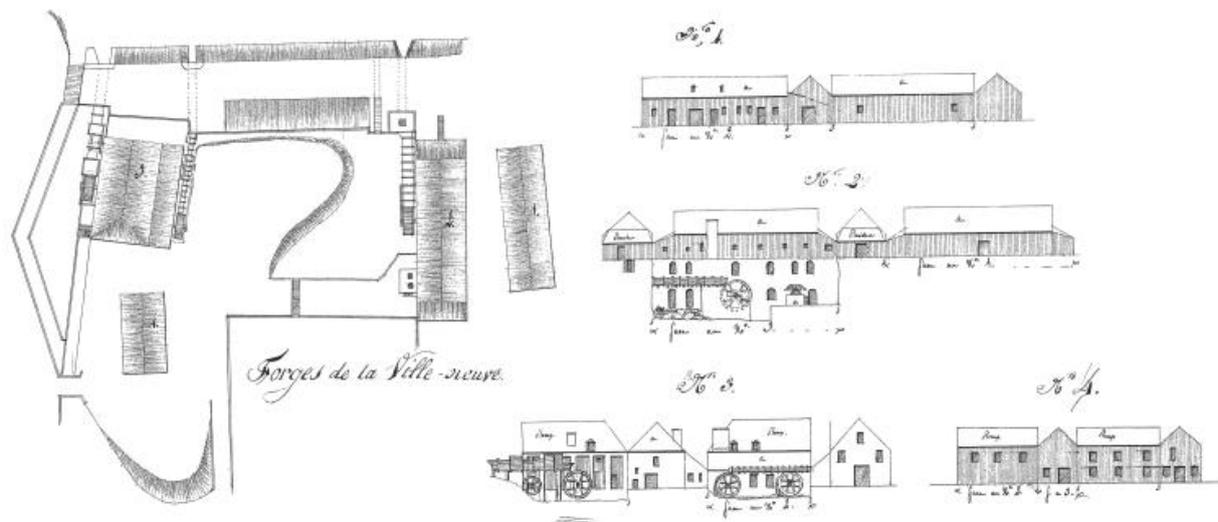
Moulin à eau (?) actuellement ateliers et aumônerie, la Villeneuve (Guilers) (IA29133617) Bretagne, Finistère, Guilers, (la) Villeneuve

Pavillon d'entrée, la Villeneuve (Guilers) (IA29133610) Bretagne, Finistère, Guilers, (la) Villeneuve

Pavillon Giffard, la Villeneuve (Guilers) (IA29004661) Bretagne, Finistère, Guilers, (la) Villeneuve  
Prison dite "locaux d'arrêt", la Villeneuve (Guilers) (IA29133619) Bretagne, Finistère, Guilers, (la) Villeneuve  
Ensemble de construction navale dit "ateliers des Capucins", plateau des Capucins (Brest) (IA29001874) Bretagne, Finistère, Brest, plateau des Capucins, 25 rue de Pontaniou  
Rives et quais de la Penfeld (Brest) (IA29001883) Bretagne, Finistère, Brest, Penfeld,

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Relevé pour la construction du plan-relief de Brest. Suite des établissements maritimes, côté de Recouvrance, année 1807. Forges de La Ville-Neuve, plan d'ensemble (bâtiments n° 1 à 4)

Référence du document reproduit :

- **Plan en relief. Élévations des établissements maritimes du port de Brest**  
Plan en relief. Élévations des établissements maritimes du port de Brest, année 1807.  
Musée des Plans-reliefs de Paris : Article IV, n° 126

IVR53\_20062907262NUCA

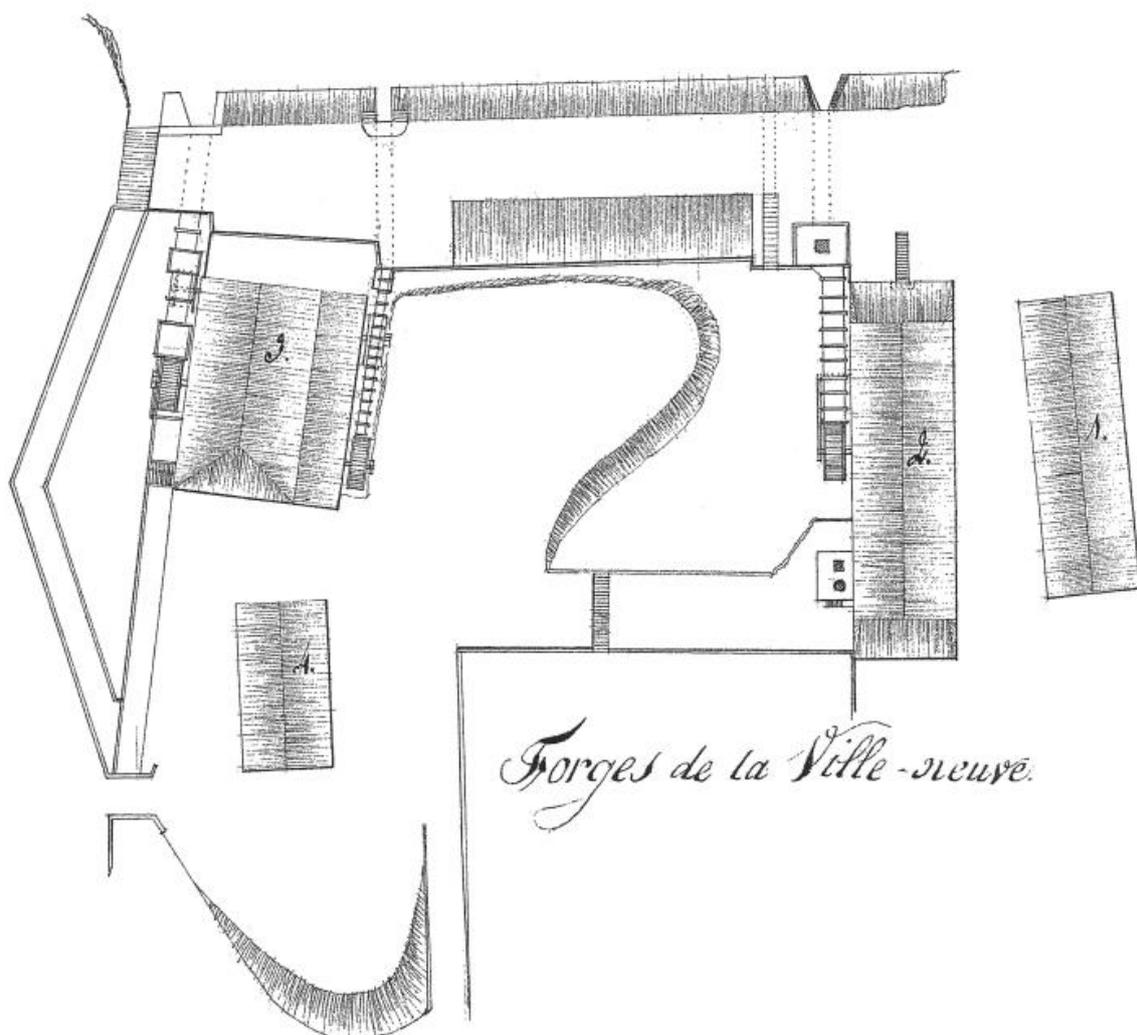
Auteur de l'illustration : Christian Carlet, Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Auteur du document reproduit : Boitard aîné

Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1/600.

(c) Musée des plans-reliefs

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Relevé pour la construction du plan-relief de Brest. Suite des établissements maritimes, côté de Recouvrance, année 1807. Forges de La Ville-Neuve, plan d'ensemble (bâtiments n° 1 à 4)

Référence du document reproduit :

- **Plan en relief. Élévations des établissements maritimes du port de Brest**  
Plan en relief. Élévations des établissements maritimes du port de Brest, année 1807.  
Musée des Plans-reliefs de Paris : Article IV, n° 126

IVR53\_20062907263NUCA

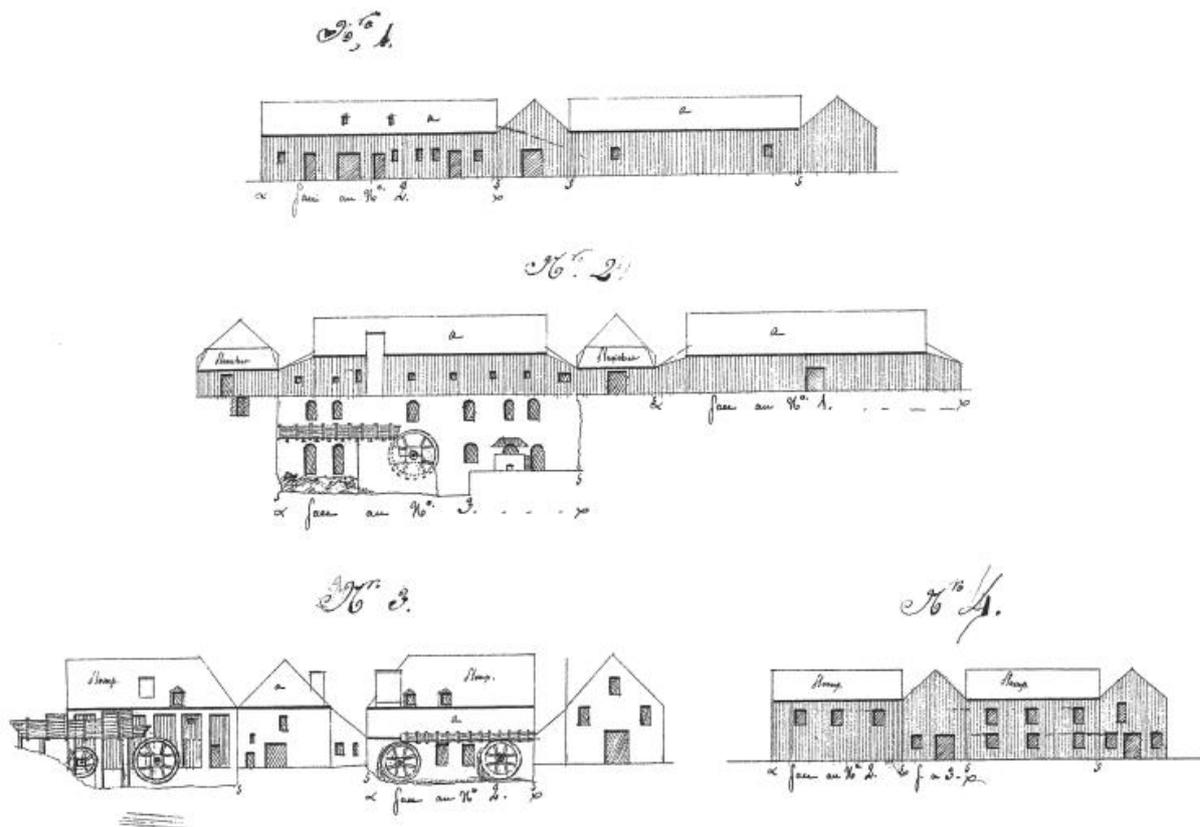
Auteur de l'illustration : Christian Carlet, Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Auteur du document reproduit : Boitard aîné

Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1/600.

(c) Musée des plans-reliefs

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Relevé pour la construction du plan-relief de Brest. Suite des établissements maritimes, côté de Recouvrance, année 1807. Forges de La Ville-Neuve, plan d'ensemble (bâtiments n° 1 à 4)

Référence du document reproduit :

- **Plan en relief. Élévations des établissements maritimes du port de Brest**  
Plan en relief. Élévations des établissements maritimes du port de Brest, année 1807.  
Musée des Plans-reliefs de Paris : Article IV, n° 126

IVR53\_20062907264NUCA

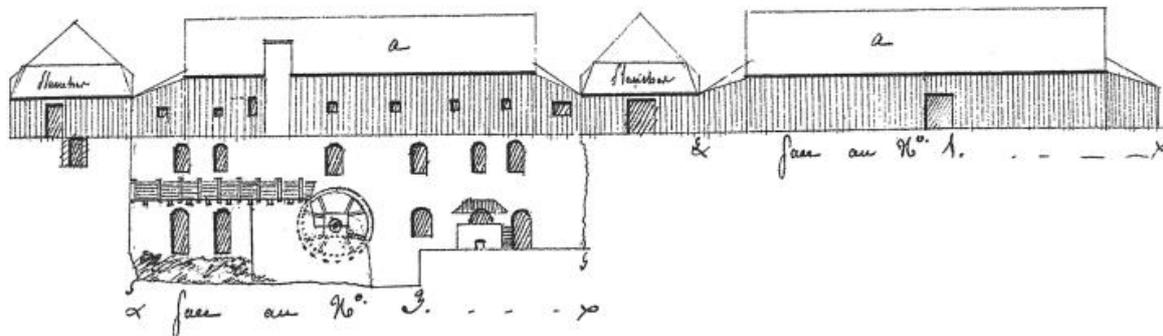
Auteur de l'illustration : Christian Carlet, Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Auteur du document reproduit : Boitard aîné

Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1/600.

(c) Musée des plans-reliefs

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Relevé pour la construction du plan-relief de Brest. Suite des établissements maritimes, côté de Recouvrance, année 1807. Forges de La Ville-Neuve, bâtiment n° 2

Référence du document reproduit :

- **Plan en relief. Élévations des établissements maritimes du port de Brest**  
Plan en relief. Élévations des établissements maritimes du port de Brest, année 1807.  
Musée des Plans-reliefs de Paris : Article IV, n° 126

IVR53\_20062907265NUCA

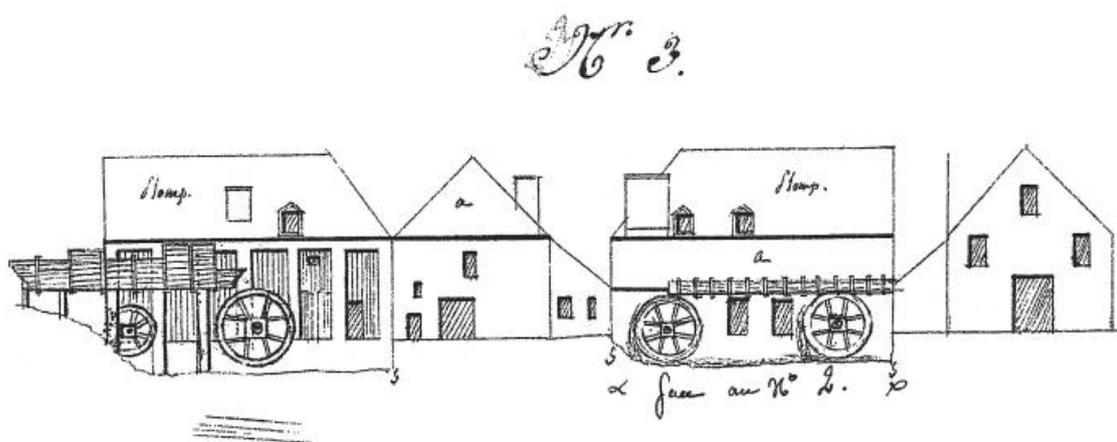
Auteur de l'illustration : Christian Carlet, Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Auteur du document reproduit : Boitard aîné

Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1/600.

(c) Musée des plans-reliefs

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Relevé pour la construction du plan-relief de Brest. Suite des établissements maritimes, côté de Recouvrance, année 1807. Forges de La Ville-Neuve, bâtiment n° 3

Référence du document reproduit :

- **Plan en relief. Élévations des établissements maritimes du port de Brest**  
Plan en relief. Élévations des établissements maritimes du port de Brest, année 1807.  
Musée des Plans-reliefs de Paris : Article IV, n° 126

IVR53\_20062907266NUCA

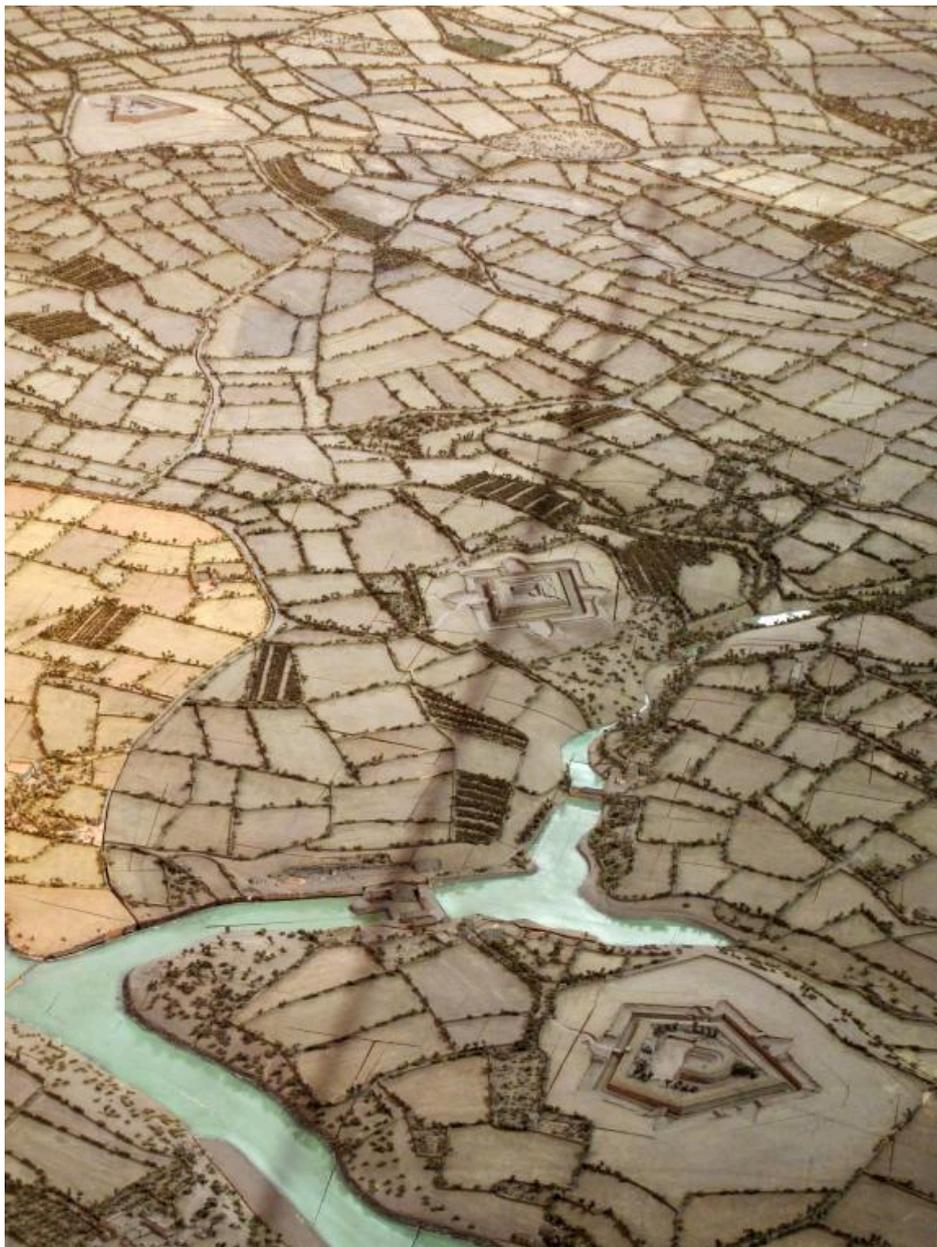
Auteur de l'illustration : Christian Carlet, Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Auteur du document reproduit : Boitard aîné

Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1/600.

(c) Musée des plans-reliefs

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation des forges de la Villeneuve depuis le nord sur le plan-relief de Brest (1807-1811). Les forges sont implantées sur la Penfeld entre le Fort de Penfeld et la Redoute de Questel. En arrière-plan à gauche, le Fort de Keranroux

IVR53\_20222905820NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation des forges de la Villeneuve depuis le nord-est sur le plan-relief de Brest (1807-1811). Les forges sont implantées sur la Penfeld à proximité immédiate du Fort de Penfeld

IVR53\_20222905824NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation de l'usine de la Villeneuve depuis l'est par Alfred Bernier, 31 juillet 1858 (Musée de Bretagne : 2001.0034.21). Au premier plan, le parc à bois de la Marine

Référence du document reproduit :

- **L'Usine de la Villeneuve**  
L'Usine de la Villeneuve.  
Musée de Bretagne (Rennes) : 2001.0034.21

IVR53\_20222905837NUCA

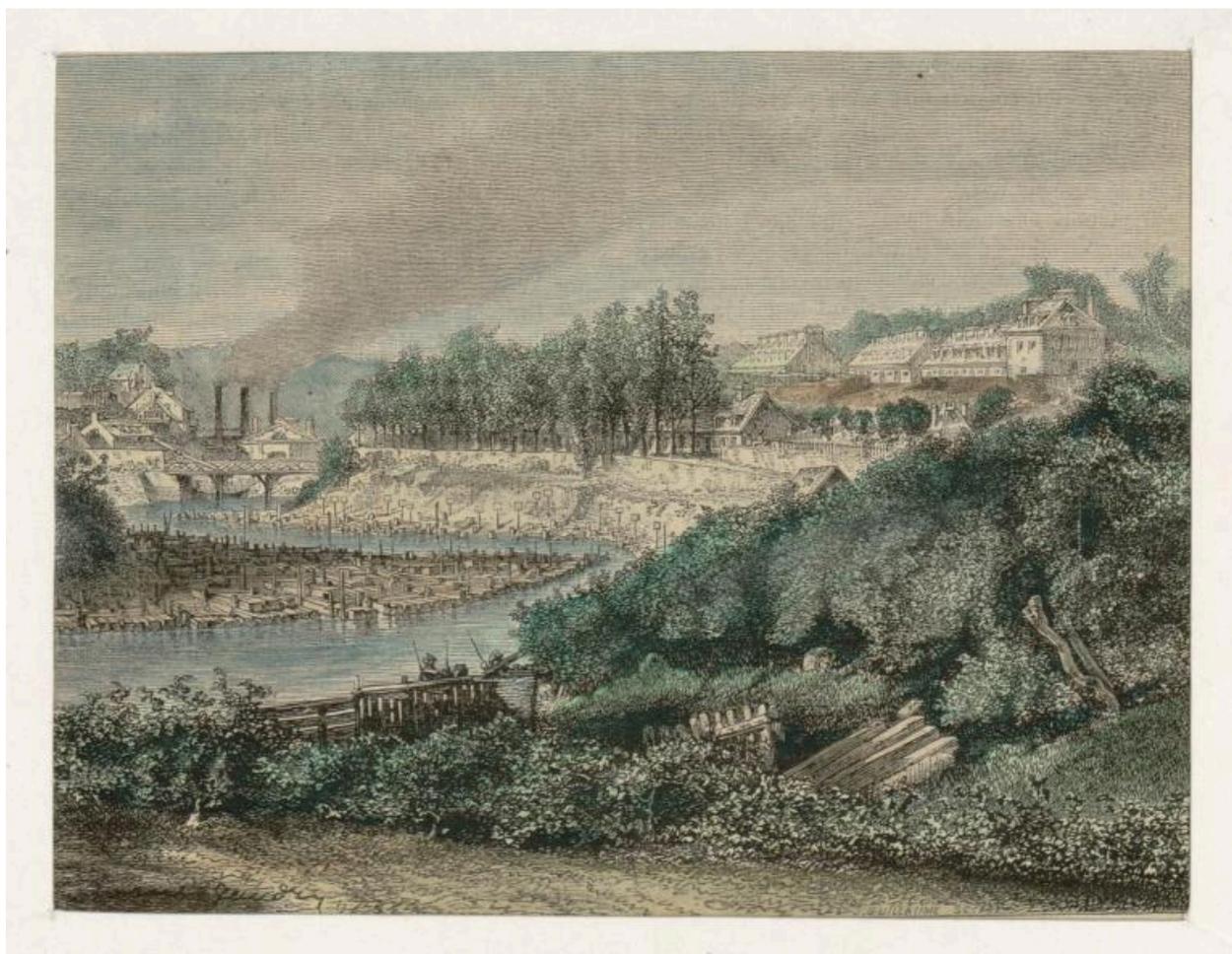
Auteur de l'illustration : Musée de Bretagne

Auteur du document reproduit : Alfred Bernier

Date de prise de vue : 2022

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue représentant la Penfeld et le parc à bois de la marine, gravure d'après un dessin d'Auguste Gaudry (Archives municipales de Brest : 4Fi00028). En arrière-plan, les forges de la Villeneuve

Référence du document reproduit :

- **Vue de l'usine de la Villeneuve, gravure**  
Archives municipales de Brest : 4Fi00028

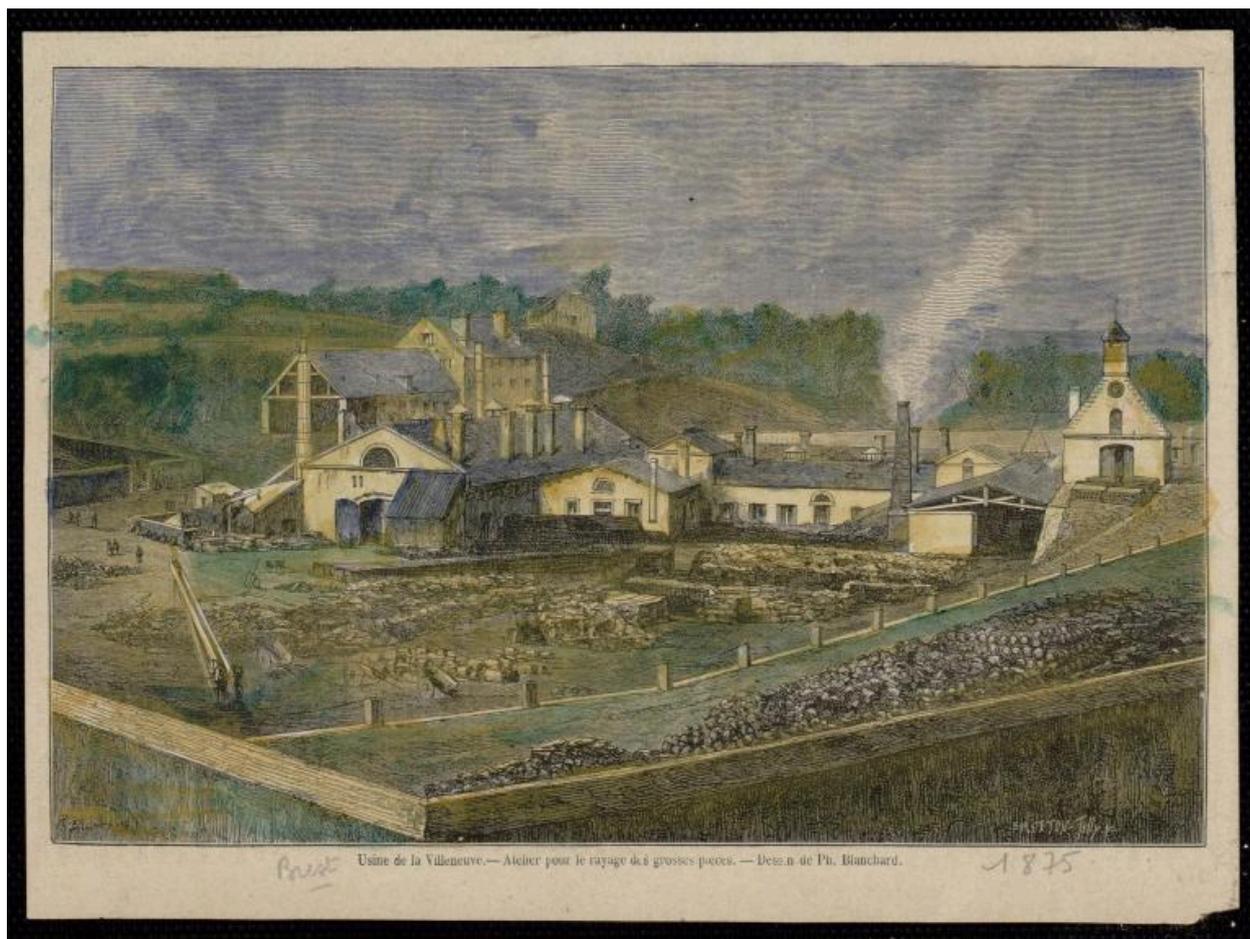
IVR53\_20222905828NUCA

Auteur de l'illustration : Archives municipales de Brest

Auteur du document reproduit : Auguste Gaudry

(c) Archives municipales de Brest

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'usine de la Villeneuve depuis l'est, vers 1875, gravure d'Auguste Tilly pour l'atelier de gravure Smeeton d'après un dessin de Pharamond Blanchard (Archives municipales de Brest : 4Fi00031). La légende précise : "Usine de la Villeneuve. - Atelier pour le rayage des grosses pièces. - Dessin de Ph. Blanchard"

Référence du document reproduit :

- **Vue de l'usine de la Villeneuve depuis l'est, vers 1875**

Vue de l'usine de la Villeneuve depuis l'est, vers 1875, gravure d'Auguste Tilly pour l'atelier de gravure Smeeton d'après un dessin de Pharamond Blanchard. La légende précise : "Usine de la Villeneuve. - Atelier pour le rayage des grosses pièces. - Dessin de Ph. Blanchard"

Archives municipales de Brest : 4Fi00031

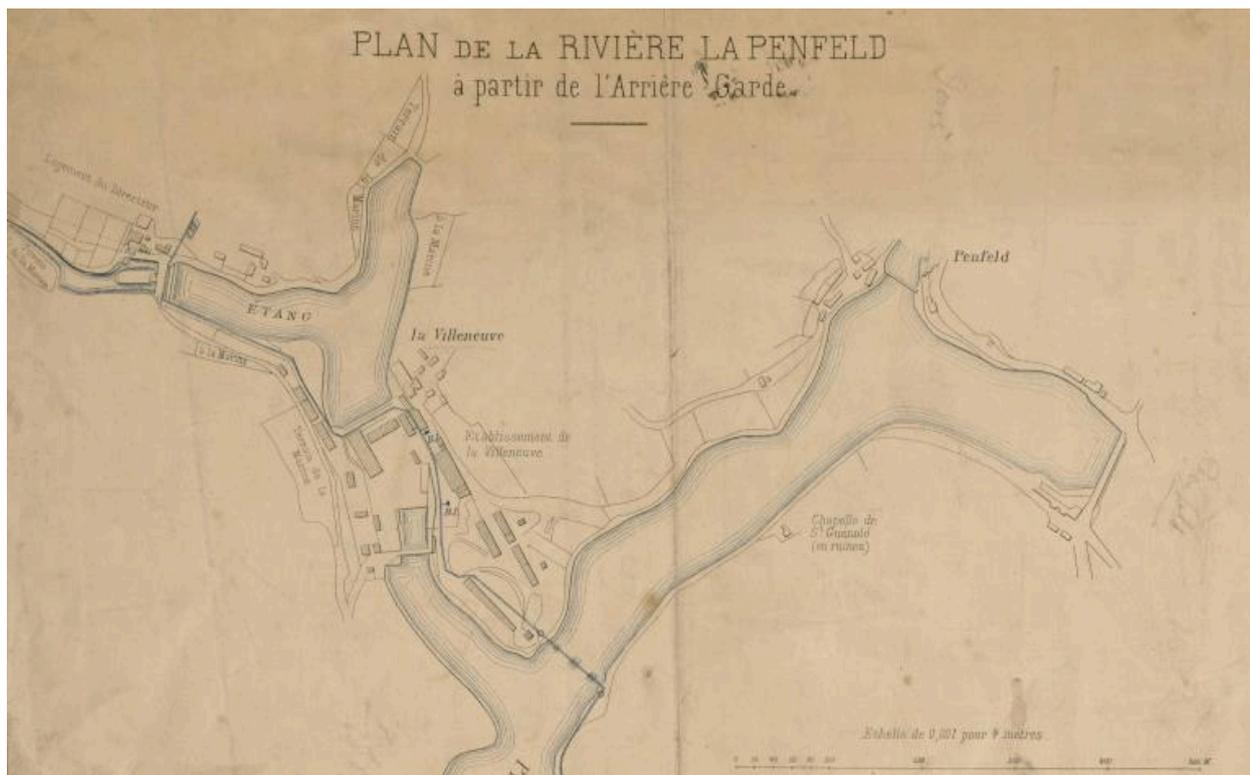
IVR53\_20222905825NUCA

Auteur de l'illustration : Archives municipales de Brest

Auteur du document reproduit : Pharamond Blanchard

(c) Archives municipales de Brest

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait du plan général de la ville et du port de Brest, 1892 (Archives municipales de Brest : 5Fi708)

Référence du document reproduit :

- **Plan général de la ville et du port de Brest**  
Plan général de la ville et du port de Brest, 1892.  
Archives municipales de Brest : 5Fi708

IVR53\_20222905413NUCA

Auteur de l'illustration : Archives municipales de Brest

(c) Archives municipales de Brest

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'établissement des pupilles de la marine, carte postale (collection particulière)

Référence du document reproduit :

- **Collection de photographies (tirages papier)**

Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

IVR53\_20052904239NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la caserne des mousSES, carte postale (Archives municipales de Brest). Au premier plan, l'étang de la Villeneuve

Référence du document reproduit :

- **Carte postale**

Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle - 1er quart 20e siècle.  
Archives municipales de Brest : 3Fi033\_003

IVR53\_20082909214NUCB

Auteur de l'illustration : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Auteur de l'illustration : Guillaume (retouche) Lécueillier

(c) Archives municipales de Brest

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'étang de la Villeneuve, carte postale (Archives municipales de Brest)

Référence du document reproduit :

- **Carte postale**

Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle - 1er quart 20e siècle.

Archives municipales de Brest : 3Fi009\_001

IVR53\_20082909213NUCB

Auteur de l'illustration : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Auteur de l'illustration :

Guillaume (retouche) Lécueillier

(c) Archives municipales de Brest

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'établissement des pupilles de la Marine, carte postale (Archives municipales de Brest)

Référence du document reproduit :

- **Carte postale**

Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle - 1er quart 20e siècle.  
Archives municipales de Brest : 3Fi042-167

IVR53\_20082909215NUCB

Auteur de l'illustration : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Auteur de l'illustration :

Guillaume (retouche) Lécullier

(c) Archives municipales de Brest

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la Villeneuve, carte postale (Archives municipales de Brest). A droite, la passerelle qui permet de franchir la Penfeld

Référence du document reproduit :

- **Carte postale**

Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle - 1er quart 20e siècle.

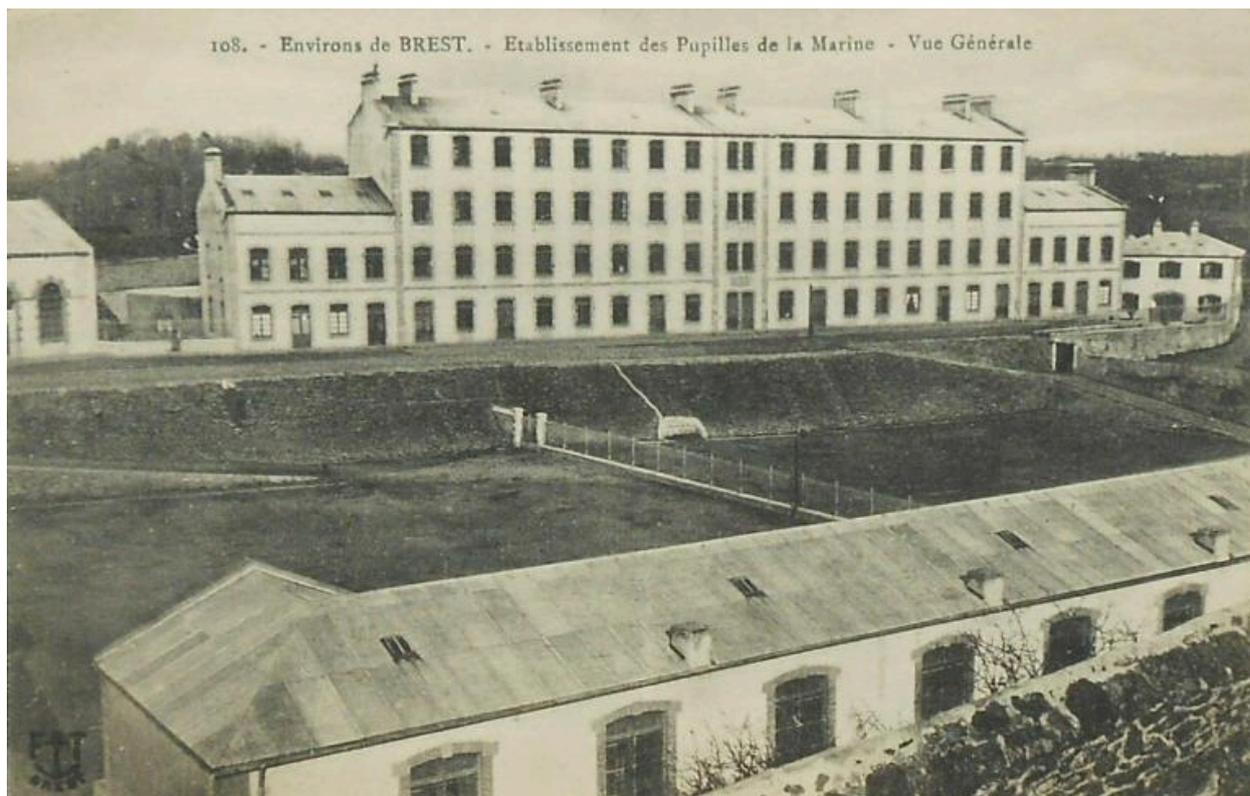
Archives municipales de Brest : 3Fi046\_056

IVR53\_20082909216NUCB

Auteur de l'illustration : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Auteur de l'illustration : Guillaume (retouche) Lécueillier

(c) Archives municipales de Brest

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la caserne Giffard depuis le sud-sud-ouest (collection particulière)

IVR53\_20222905830NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée principale de l'établissement des pupilles de la marine : pavillon d'entrée, carte postale (Archives municipales de Brest, 3Fi042-181)

Référence du document reproduit :

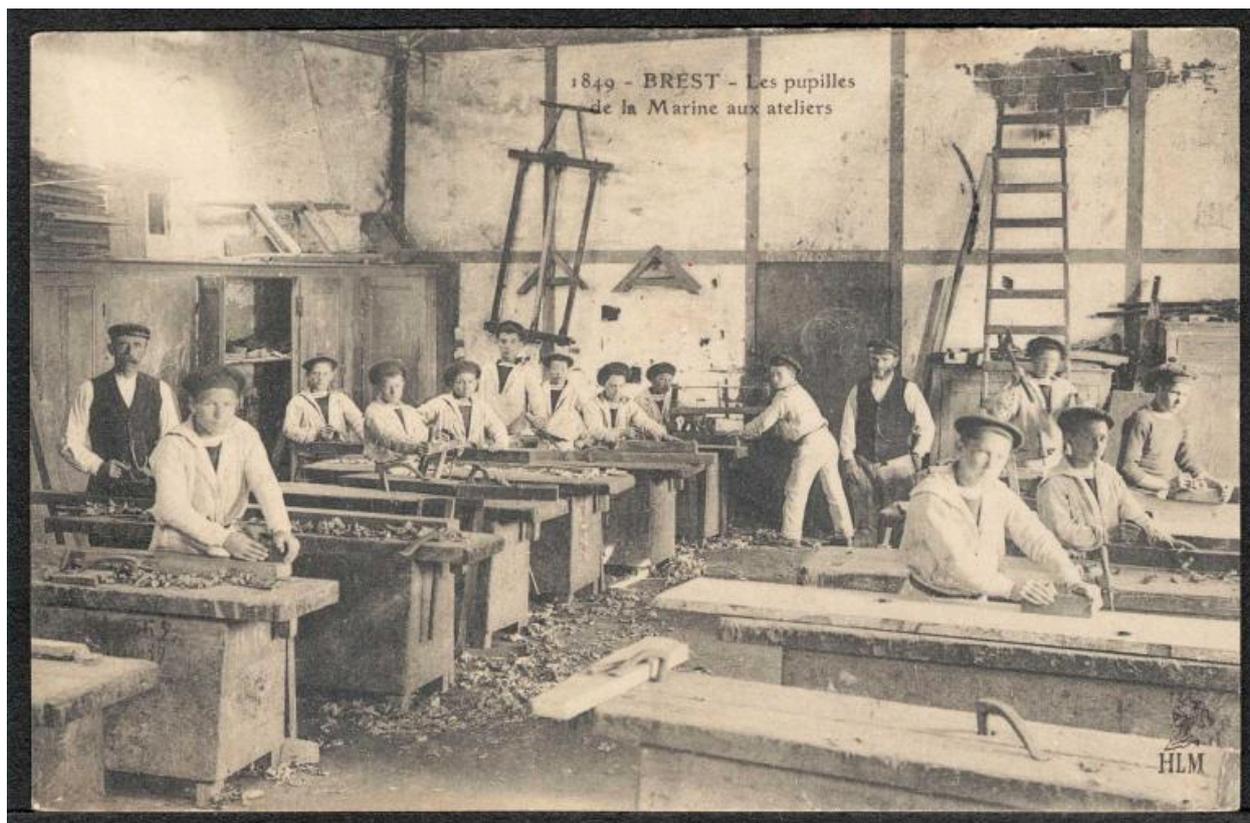
- **Carte postale**  
Carte postale.  
Archives municipales de Brest : 3Fi042-181

IVR53\_20222905826NUCA

Auteur de l'illustration : Archives municipales de Brest

(c) Archives municipales de Brest

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les pupilles de la Marine aux ateliers à Brest, carte postale (Archives municipales de Brest : 3Fi052-002)

Référence du document reproduit :

- **Les pupilles de la marine aux ateliers à Brest, carte postale**  
Les pupilles de la marine aux ateliers à Brest, carte postale.  
Archives municipales de Brest : 3Fi052-002

IVR53\_20222905836NUCA

Auteur de l'illustration : Archives municipales de Brest

(c) Archives municipales de Brest

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du Centre Marine de la Villeneuve depuis l'ouest, carte postale (collection particulière)

IVR53\_20222905827NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de la Villeneuve depuis l'ouest (Archives municipales de Brest : 2Fi09791. Photographie Gernot Brest)

Référence du document reproduit :

- **Vue aérienne oblique de la Villeneuve**  
Vue aérienne oblique de la Villeneuve.  
c) PHOTO GERNOT BREST.  
Archives municipales de Brest : 2Fi09791

IVR53\_20222905833NUCA

Auteur de l'illustration : Archives municipales de Brest

Auteur du document reproduit : Robert Gernot

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de la Villeneuve depuis le nord (Archives municipales de Brest : 2Fi07892. Photographie Michel Coquil, service communication ville de Brest)

Référence du document reproduit :

- **Vue aérienne verticale de la Villeneuve**  
Vue aérienne verticale de la Villeneuve.  
Photographie Michel Coquil, service communication ville de Brest.  
Archives municipales de Brest : 2Fi07892

IVR53\_20222905834NUCA

Auteur de l'illustration : Archives municipales de Brest

Auteur du document reproduit : Michel Coquil

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de la la Villeneuve depuis le sud, années 1990-2000 (Archives municipales de Brest : 13Fi6177)

Référence du document reproduit :

- **Vue aérienne oblique de la Villeneuve à Guilers**  
Vue aérienne oblique de la Villeneuve à Guilers.  
Producteur : ADEUPa de BREST.  
Archives municipales de Brest : 13Fi6177

IVR53\_20222905829NUCA

Auteur de l'illustration : Archives municipales de Brest, Auteur de l'illustration : Robert Gernot

(c) Archives municipales de Brest

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation de la caserne Giffard depuis la Cavale Blanche : élévation orientée vers le sud-sud-ouest (état en 2005)

IVR53\_20082909760NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des casernes et ateliers de la Villeneuve depuis la Cavale Blanche (état en 2005)

IVR53\_20082909762NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la passerelle et du corps de garde de la Villeneuve en 1989 (Archives municipales de Brest, 2Fi04398). Au premier plan, la Penfeld

Référence du document reproduit :

- **Vue de la passerelle et du corps de garde de la Villeneuve en 1989**  
Vue de la passerelle et du corps de garde de la Villeneuve en 1989.  
Archives municipales de Brest : 2Fi04398

IVR53\_20222905832NUCA

Auteur de l'illustration : Archives municipales de Brest

Auteur du document reproduit : P. Auffret

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la passerelle et du corps de garde de la Villeneuve en 1989 (Archives municipales de Brest : 2Fi16831)

Référence du document reproduit :

- **Vue de la passerelle et du corps de garde de la Villeneuve en 1989**  
Vue de la passerelle et du corps de garde de la Villeneuve en 1989.  
Archives municipales de Brest : 2Fi16831

IVR53\_20222905835NUCA

Auteur de l'illustration : Archives municipales de Brest, Auteur de l'illustration : Jean Le Goualc'h

(c) Archives municipales de Brest

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la passerelle permettant de franchir la Penfeld. Dans l'axe, corps de garde couvert en pavillon (état en 2005)

IVR53\_20082909769NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du corps de garde couvert en pavillon situé en bordure de la Penfeld : pignon sud (état en 2022)

IVR53\_20222905483NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'étang vers l'ouest depuis la digue (état en 2022)

IVR53\_20222905464NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'étang depuis le sud (état en 2022). A droite, la digue

IVR53\_20222905465NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'étang depuis le sud (état en 2022)

IVR53\_20222905466NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des édifices situés au nord de l'étang (état en 2022). L'édifice de droite - restauré - semble datable du 16e siècle

IVR53\_20222905500NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'étang depuis le sud-ouest (état en 2022). A l'arrière-plan, casernes et édifices logistiques

IVR53\_20222905467NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'étang et de sa digue depuis le sud (état en 2022). A droite, casernes et édifices logistiques

IVR53\_20222905468NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'étang depuis la digue (état en 2022). A gauche, prison et édifice logistique

IVR53\_20222905469NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la digue vers le nord (état en 2022). Au centre et à droite, anciens bâtiments des forges

IVR53\_20222905470NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la vanne de l'étang (état en 2022)

IVR53\_20222905471NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée ouest (état en 2022)

IVR53\_20222905484NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée ouest (état en 2022). Pilier surmonté d'un boulet

IVR53\_20222905485NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la digue de l'étang (état en 2022)

IVR53\_20222905486NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la digue de l'étang (état en 2022)

IVR53\_20222905487NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'emplacement de l'un des bâtiments industriels (état en 2022)

IVR53\_20222905488NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'emplacement de l'un des bâtiments industriels (état en 2022). Disposés en angle droit, deux lavabos collectifs en béton armé

IVR53\_20222905489NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'un des deux lavabos collectifs en béton armé (état en 2022). Il est disposé parallèlement à la digue de l'étang

IVR53\_20222905490NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'un des deux lavabos collectifs en béton armé (état en 2022). Il est disposé perpendiculairement à la digue de l'étang

IVR53\_20222905491NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'emplacement du bief et de la chute d'eau : conduite forcée en partie basse ? (état en 2022)

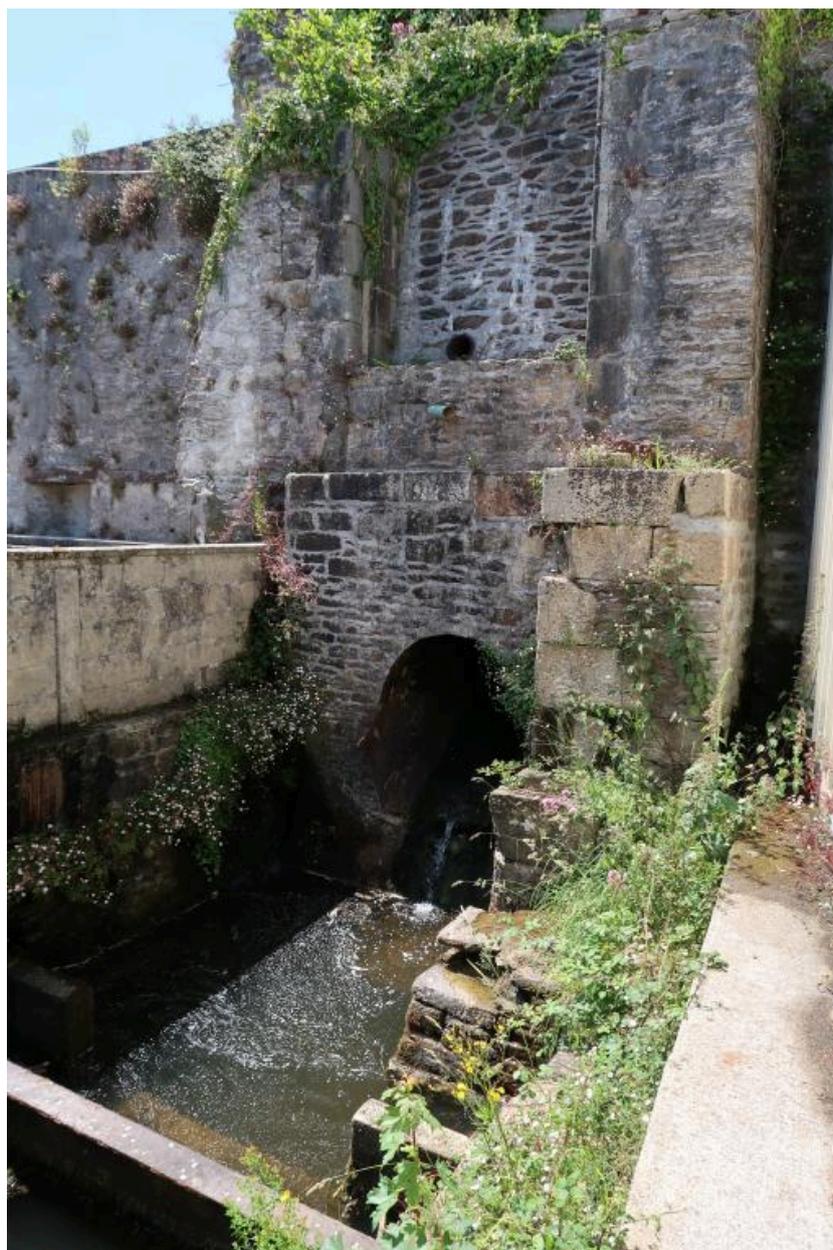
IVR53\_20222905492NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la sortie d'une conduite d'eau forcée (en partie basse) : s'agit-il de l'emplacement de la turbine ? (état en 2022)

IVR53\_20222905494NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la sortie d'une conduite d'eau forcée (en partie basse) : s'agit-il de l'emplacement de la turbine ? (état en 2022)

IVR53\_20222905493NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du logement d'ouvriers actuellement bâtiment Duplessis : élévation sud donnant sur la Penfeld (état en 2022)

IVR53\_20222905414NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'un des anciens bâtiments industriels depuis la digue de l'étang : moulin à eau (état en 2022)

IVR53\_20222905810NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation de l'un des anciens bâtiments industriels et de la caserne Giffard (état en 2022)

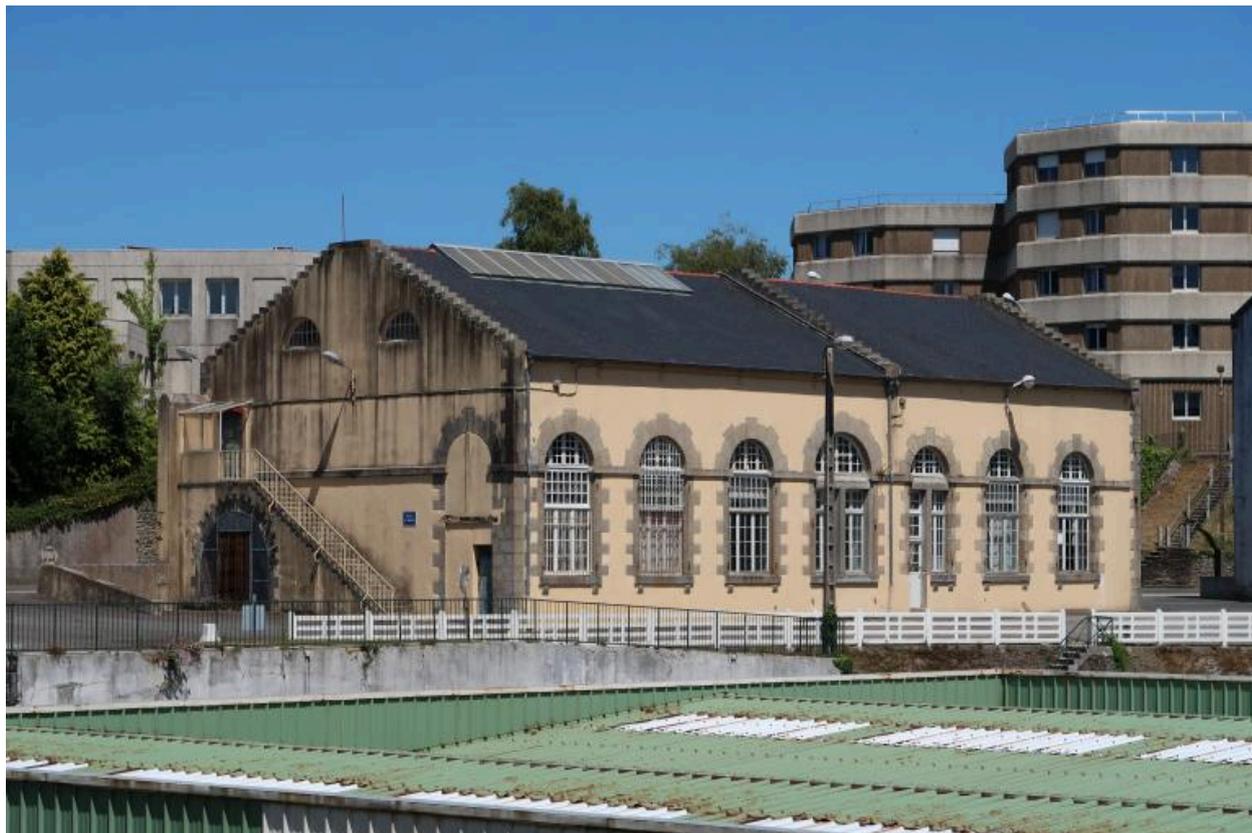
IVR53\_20222905410NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'un des anciens bâtiments industriels (état en 2022)

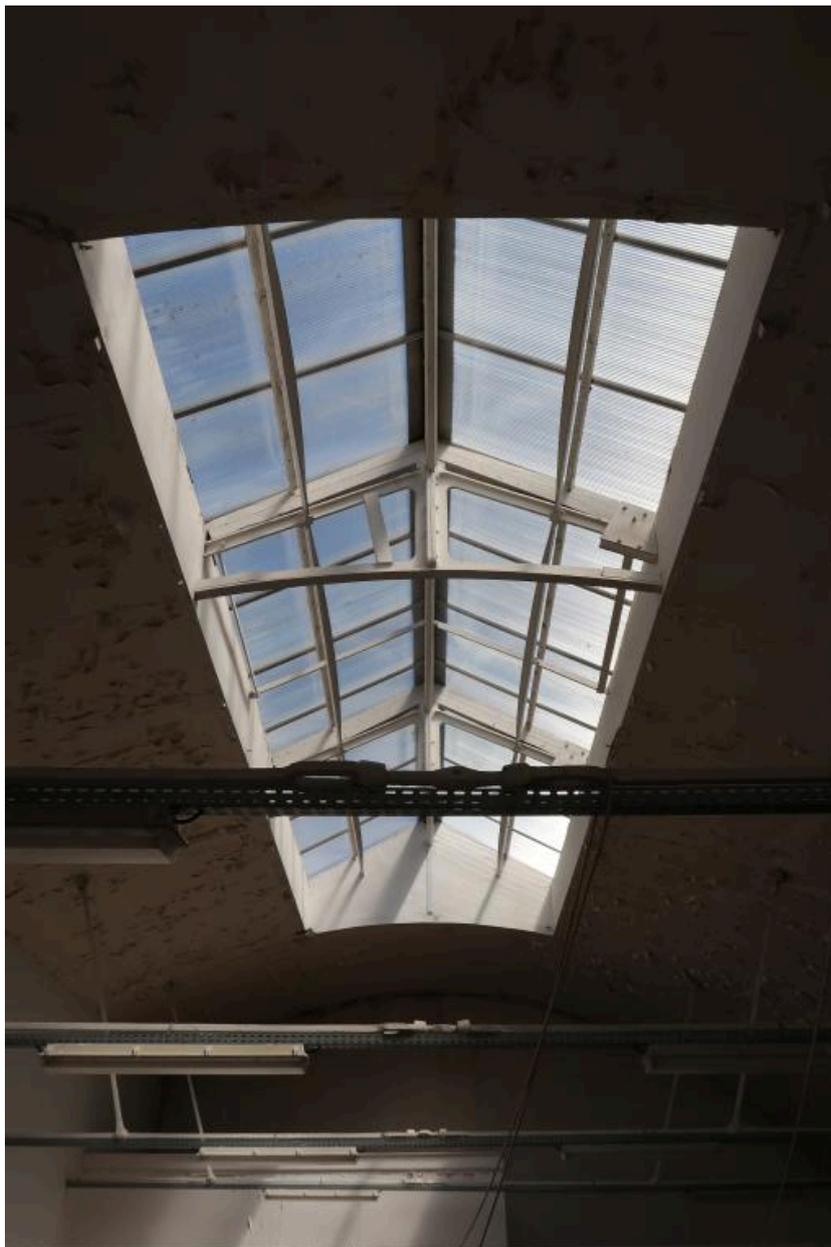
IVR53\_20222905419NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'un des anciens bâtiments industriels : charpente métallique et lanterneau (état en 2022)

IVR53\_20222905436NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la caserne Giffard : élévation principale orientée vers le sud-sud-ouest (état en 2022)

IVR53\_20222905411NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'un des anciens bâtiments industriels (état en 2022)

IVR53\_20222905454NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de l'un des anciens bâtiments industriels (état en 2022). Il a été reconverti en salle de spectacle avec fauteuils en gradin et scène

IVR53\_20222905463NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'école des pupilles de la marine puis bâtiment Rollet de l'Isle actuellement bâtiment Primevère-Lesson depuis le nord-nord-est (état en 2022). Au premier plan, le parking

IVR53\_20222905450NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'école des pupilles de la marine puis bâtiment Rollet de l'Isle actuellement bâtiment Primevère-Lesson depuis le nord-ouest (état en 2022). Au premier plan, le hangar

IVR53\_20222905451NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'un édifice non identifié actuellement salle de conférence : élévation nord (état en 2022)

IVR53\_20222905498NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation de la prison dite "locaux d'arrêt" depuis la digue de l'étang au nord (état en 2022)

IVR53\_20222905801NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'un édifice non identifié (état en 2022). Il est vraisemblablement datable des années 1930

IVR53\_20222905499NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des bâtiments situés à l'ouest du site (état en 2022)

IVR53\_20222905496NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des bâtiments situés à l'ouest du site (état en 2022)

IVR53\_20222905497NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la place d'armes et du mât de pavillon (état en 2022)

IVR53\_20222905472NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'une borne en granite sculptée d'une ancre de marine délimitant le terrain de la Villeneuve (état en 2022)

IVR53\_20222905495NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation